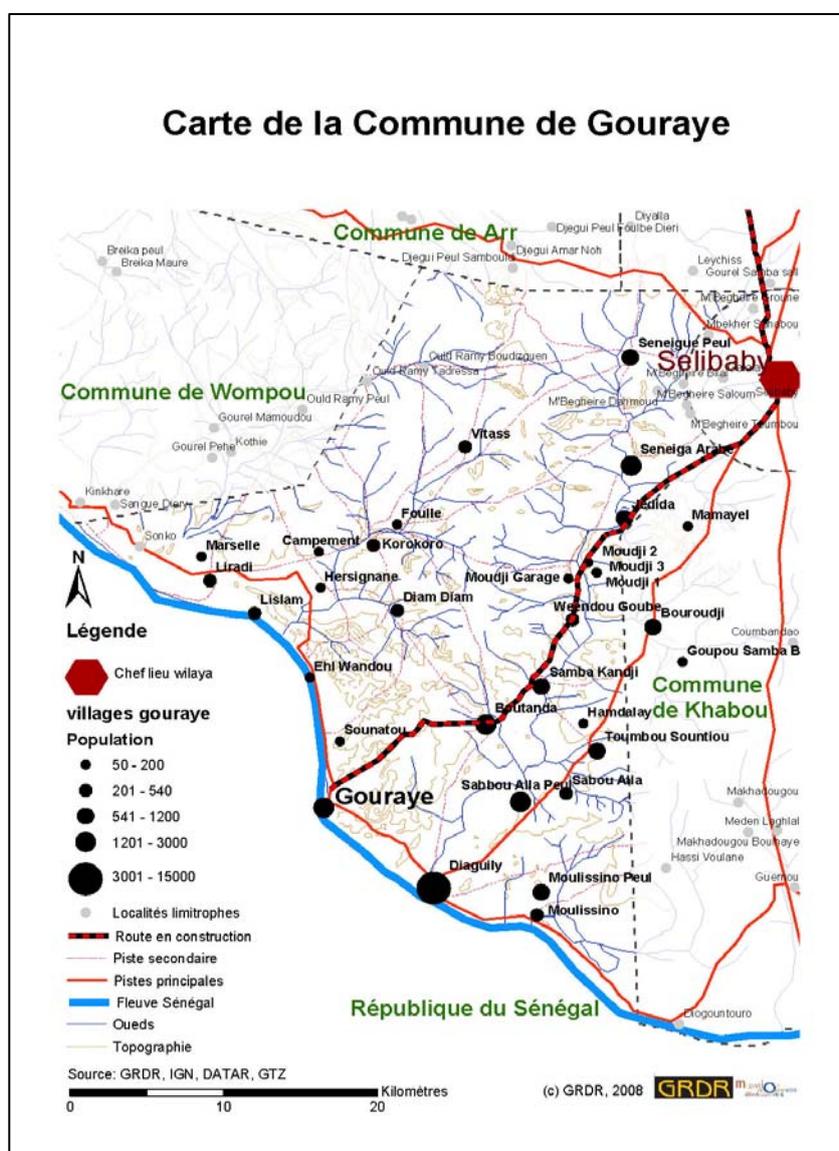


MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE GOURAYE

Version provisoire



Sommaire

Présentation de la commune de Gouraye.....	4
Carte 1 : Carte de la Wilaya du Guidimakha.....	5
Partie 1 : Le milieu physique	6
1- Le relief de la commune.....	6
2- Un espace soudano-sahélien.	6
Graphique 1 : Pluviométries annuelles de la commune de Gouraye	7
3- Une végétation peu dense et diversifiée	7
4- Les types de sols	8
5- Les ressources hydriques	8
• Le fleuve un potentiel très peu exploité.....	8
Carte 2 : Carte de la commune de Gouraye	9
Partie 2- Le milieu humain	10
1- Histoire du peuplement.....	10
2- Données démographiques.....	10
2-1- Migration.....	10
a- La migration saisonnière.....	10
b- L'exode rural	11
c- La migration internationale.....	11
Partie 3- Les activités économiques de la commune.....	16
1- L'agriculture.....	16
1-1- La culture sous pluies	16
1-2- La culture de décrue	16
1-3- La culture irriguée : un secteur en panne	16
1-4- Les problèmes de l'agriculture	17
1-5 Le maraîchage	18
1 6 Les problèmes du maraîchage.....	18
2- L'élevage	21
2-1 De vastes pâturages fragiles.	21
2-2 Les problèmes de l'élevage	22
3- La cueillette.....	24
3 1 Des pratiques néfastes pour les ressources naturelles.....	25
4-La pêche.....	26
5- Le commerce	26
5.1 La fraude une pratique quotidienne.	27
5.2 Le commerce de « détail »	27
Partie 4- les infrastructures de base	28
1- Hydraulique villageoise	28
1 1 Les problèmes d'approvisionnement en eau potable.....	28
2- La santé.....	31
2.1. Des populations orientées vers le Sénégal.	31
2.2. Les problèmes liés à la Santé	31
3- L'éducation.	33
3.1. L'éducation primaire.....	33
3.2 Le collège d'enseignement général	33
3. 3. Les problèmes de l'éducation	33
Partie 5 : Les routes, ouvrages de désenclavement et communication.....	35
1 . Un réseau téléphonique plus ou moins dense	35

2. Une couverture radio relativement bonne	35
3. Le transport.....	35
3 1. Le transport fluvial.....	36
Partie 6 : La dynamique des acteurs dans la commune	37
1. L'institution communale.....	37
1 1 Les ressources de la commune	38
1 1 1 Le budget	38
1 1 2 Les moyens humains	38
1 1 3 Les moyens logistiques	38
2. La société civile	38
2 1 Les coopératives féminines.....	38
2 2 Les coopératives masculines.....	39
2 3 Les associations des jeunes	39
3. Les intervenants externes	41
3 1 La SONADER (société nationale pour le développement rural).....	44
3 2 Le PADDEM (programme d'appui à la décentralisation et à la déconcentration en Mauritanie)	44
3 3 Le Programme VAINCRE (VALorisation des INitiative de Croissance Régionale).	44
3 4 La GTZ/PROGRN	45
3 5 Le PDRC (programme de développement rural communautaire).	45
3 6 L'institut d'études juridiques internationales (en espagnole Instituto de Estudios Jurudicos Internacionales)	45

Présentation de la commune de Gouraye.

La Mauritanie pays de l'Afrique de l'Ouest couvre une superficie de 1 030 700 km². Pour une meilleure administration locale une politique de décentralisation y a été menée. Elle a été divisée en régions dans un premier temps, et depuis 1988 en communes. C'est dans la dixième région, le Guidimakha, que la commune de Gouraye se situe. Le Guidimakha se trouve au sud de la Mauritanie, Il constitue la plus petite région du pays avec seulement 10 300 km². Il est limité au Nord par la région de L'Assaba, à l'ouest par la région du Gorgol. Au Sud et à l'Est les limites de la région se confondent avec celles des états limitrophes, respectivement le Sénégal (région de Tamba Counda) et le Mali (région de Kayes).

En 1988 l'état mauritanien a entrepris des réformes profondes qui touchaient l'administration de son territoire. C'est ainsi que le décret n° 88-188 créant les communes rurales fut promulgué. Il a, dans le cas présent, élevé la localité de Gouraye au rang de chef lieu de commune. Cette localité se situe à 45 km de Sélibaby. La commune de Gouraye dépend également administrativement de la, de la Moughaata de Sélibaby. La commune regroupe 35 localités fixes, sur une superficie d'environ 975 km². Les limites de la commune ont été définies par l'article premier du décret n°88-188.

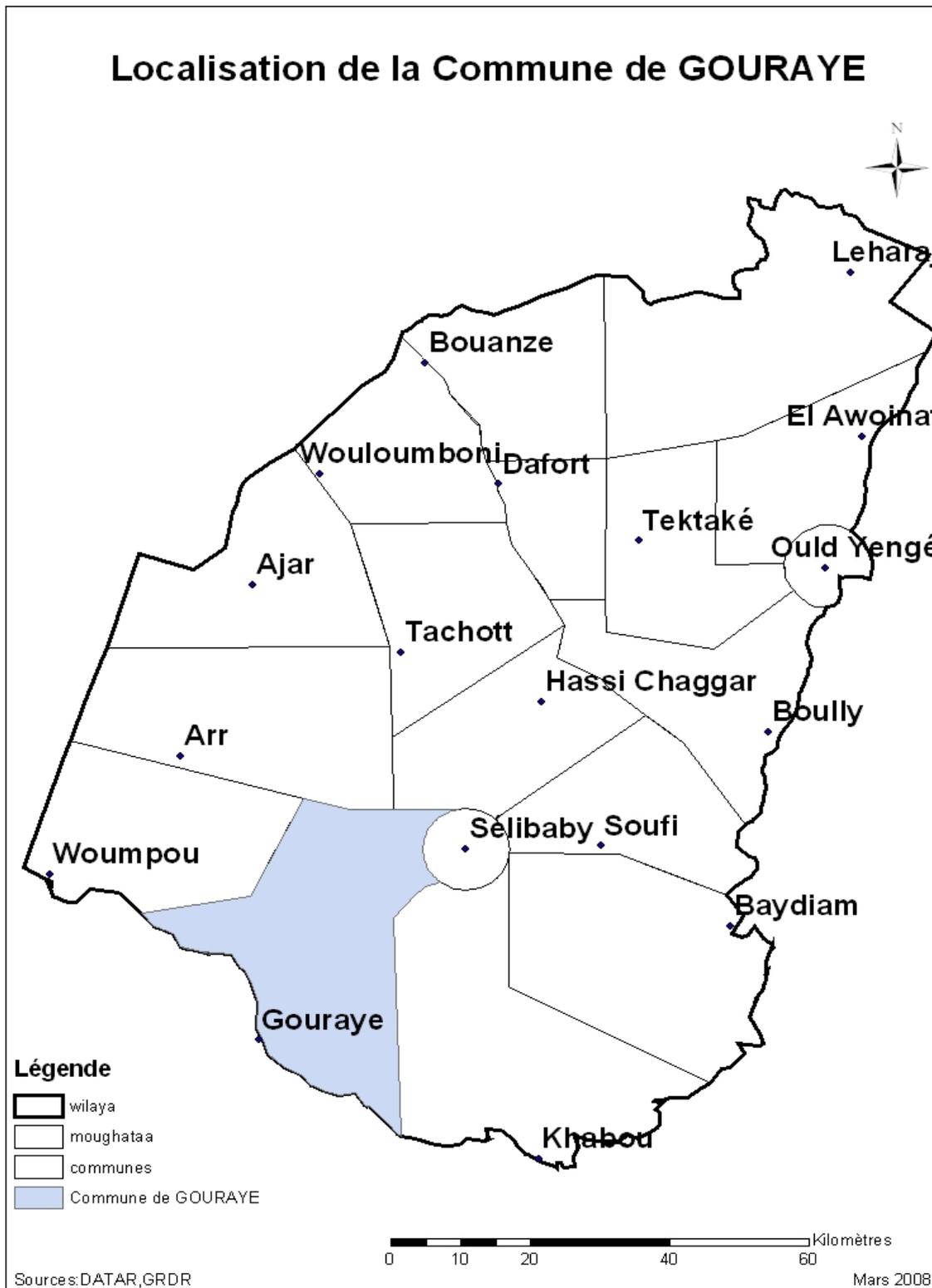
La commune de Gouraye « est limitée :

- *au nord par la commune de Arr droite E2 X2, X2 S2 par la commune de Hassi Chaggar S2 S2.*
- *A l'EST par la commune de Sélibaby arc de cercle S2 V2, par la commune de Khabou route Sélibaby Gouraye tronçon V2 V2 droit H2 G2.*
- *Aux sud et Sud- Ouest par la République du Sénégal ligne H2 G2*
- *A l'ouest et le Nord Ouest par la commune de Wompou droite G2 Sagné Diéri G2 G2 ould Rami maure- ould Rami maure E2. »*

Ces limites représentent les limites officielles du territoire communal, mais elles restent très ambiguës. En effet, des villages sont rattachés à la commune alors qu'ils se trouvent hors des limites officielles de la commune, exemple Bouroudji, Mamayelle, et inversement (villages rattachés à d'autres communes alors qu'ils sont sur le territoire de Gouraye) exemple ould Rami (commune de Wompou), M'bekhere Dahmoud (commune de Sélibaby).

Gouraye est une commune rurale de la région du Guidimakha, elle se trouve sur la rive droite du fleuve Sénégal matérialisant la frontière entre la Mauritanie et le Sénégal. L'existence de ce cours d'eau permanent offre à la commune une berge fluvial de près de 53 km

Carte de localisation de la commune de Gouraye



Partie I- Le milieu physique

1- Le relief de la commune.

Le relief de la commune de Gouraye est très accidenté dans sa partie ouest. En effet de nombreuses collines occupent le sud-ouest de la commune et se prolongent parfois jusqu'au fleuve Sénégal. Ce relief permet de distinguer trois grandes zones éco géographiques : la vallée (communément appelée « waalo » en langue Peulh, « chemama » en langue Hassania et « folo » en Soninké), la zone de transition et le Diéri.

- La vallée

Elle est constituée d'une étroite bande s'étalant tout le long du fleuve (environ 53 km de berge), la largeur de cette zone reste relativement petite de 1,5 à 2 km. La nature des sols est argileuse et cette zone reste le domaine de la culture de décrue et des périmètres aménagés.

- La zone de transition

Elle constitue la plus grande partie de la commune, elle se localise au centre de la commune jusqu'à la limite de la vallée. La nature des sols est argilo-sableuse, c'est le domaine des cultures sous pluie et des grands pâturages.

- Le diéri

La zone du diéri se situe au nord-ouest de la commune. La nature des sols est sableuse, elle reste le domaine des cultures sous pluies. Cette zone procure aussi de grandes étendues de pâturages en toute saison où les éleveurs de la commune et ceux des autres régions voisines affluent chaque année.

2- Un espace soudano-sahélien.

La commune de Gouraye se situe dans une zone soudano-sahélienne, cette position lui confère un milieu naturel riche et diversifié. En effet les espèces végétales rencontrées dans la commune font partie des espèces rares

Le climat est caractérisé par deux saisons : une saison sèche qui s'étale de novembre à juin et une saison de pluies qui s'étale de juillet à octobre avec un pic au mois d'août.

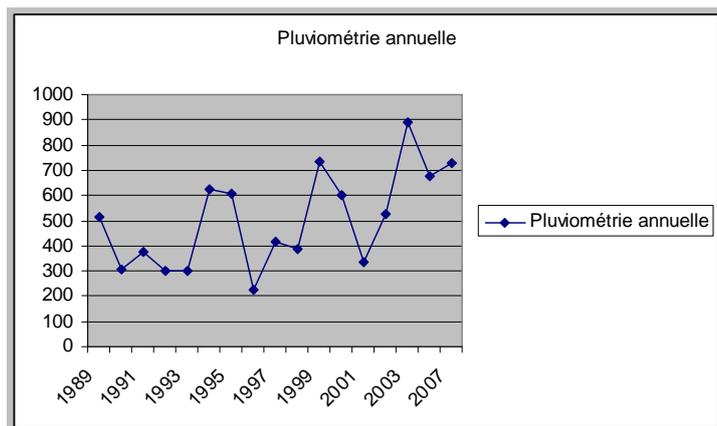
- La pluviométrie

La commune est comprise entre les isohyète 600 mm, avec des précipitations qui peuvent atteindre 600 à 700 mm d'eau par an.

Ces précipitations sont caractérisées par une irrégularité dans le temps et dans l'espace et le mois d'août est généralement le plus pluvieux avec un cumul mensuel qui constitue les 2/3 du total enregistré toute l'année.

Cette importante quantité d'eau qui tombe ne profite que très peu à la population. En effet, la topographie de la région faite d'une légère pente orientée du nord au sud draine rapidement les eaux dans les grands oueds affluents du fleuve Sénégal.

Graphique 1 : Pluviométries annuelles de la commune de Gouraye



Source : Délégation régionale du MDRE au Guidimakha

- Les vents

La région est soumise à deux types de vents

- *L'alizé continental ou harmattan* : c'est un vent chaud et sec qui souffle du continent vers l'océan. Il se caractérise par une longue sécheresse liée à son long parcours continental et les amplitudes thermiques très fortes. Il souffle du continent vers l'océan
- *La mousson* : ce vent en provenance du sud-ouest souffle de juin à septembre, il est à l'origine de l'essentiel des pluies dans la région. Il est caractérisé par des vents chauds et humides.

- Les températures

Les températures restent relativement élevées toute l'année. Elles se situent entre 18 et 30 ° pendant la saison froide et de 30 à 45 ° pendant la saison sèche. Les mois les plus chauds sont le mois de mai et juin. Une légère baisse des températures survient dès la tombée des pluies. L'hivernage s'étale sur quatre mois (de juillet à octobre). Les températures à cette saison oscillent entre 29 le jour et 26 la nuit.

3- Une végétation peu dense et diversifiée

De par sa situation géographique (située dans l'isohyète 600 mm) et la nature des sols, la commune de Gouraye bénéficie d'un couvert végétal peu dense et diversifié. En effet l'espace communal est peu riche en zones phytogéographiques.

Dans le centre de la commune et le Waalo (vallée), la végétation est dominée par les acacias, les combretum, les balanites, skérokoria, les acacias Sénégal.

Dans les dépressions les mares et les marigots on retrouve les espèces dont les noms suivent : les acacias nilotica, les mitragynas, les pulostigmas, les bauhinias Sénégal.

Sur les collines et petites butes : les combretums, terokartus

Dans les plaines et les zones érodées, les balanites restent l'espèce dominante. Dans le diéri les espèces dominantes sont les sclerocaryas et les combretums.

Les ressources ligneuses dans cette commune sont très diversifiées, mais elles restent sous la menace permanente des caprices climatiques et des activités anthropiques.

Des dynamiques récentes pour la gestion des ressources naturelles.

La problématique « gestion des ressources naturelles » prend de plus en plus de la place dans les esprits de ceux qui en tirent profit directement. Conscientes que la nature doit être gérée pour être une ressource durable, les populations qui exploitent le couvert ligneux du Marigot Moudji avec l'appui de la GTZ se sont structurées en Associations pour la Gestion Locale et Collective (AGLC) de leur environnement. Actuellement deux associations s'occupent de la gestion de la galerie de Moudji :

- AGLC de Moudji Sud : huit localités sont membres de cette association (Wenddou Guoubé, Samba Khandji, Boutanda, Sabou Peulh, Sabou Maure, Toumbou, Hamdalaye et Arafat).
- AGLC de Moudji Nord : cinq localités constituent l'association (Moudji ifra, Moudji Garage, Moudji Babagol et jeddida).

Aux localités membres des associations s'ajoutent les transhumants réguliers de la zone. Les règles de gestion sont définies en commun accord par l'ensemble des usagers des ressources.

4- Les types de sols

Les sols de la commune peuvent être classés en quatre grands ensembles selon leur localisation et en fonction de leur composition (teneur en argile).

- **Les sols du « falo »** : sur les berges du fleuve et les grands marigots, ils sont constitués par les dépôts actuels de texture sableuse
- **Les sols du « fondé » ou levée fluviodeltaïque** : ce sont les sols submersibles en période de grande crue du fleuve. La teneur en argile se situe entre 30 à 35 % selon la topographie.
- **Les sols du « Hollaldé » ou sols de cuvette de transvasement** : ce sont les sols qui sont soumis à une longue submersion lors de la crue du fleuve. Ce sont des sols hydromorphes dont la teneur en argile reste très importante est supérieure à 35 %.
- **Les sols dunaires ou « Diéri »** : ce sont des sols essentiellement composés de sable ou la teneur en argile reste relativement faible voir nulle dans certains endroits.

Il est à noter aussi quelques espaces de sols latéritiques dans la commune localisée dans la partie Nord-Est

5- Les ressources hydriques

Le fleuve Sénégal, les mares, et marigots constituent les ressources en eau de surface disponible. Outre le fleuve, les plus importantes sont : la mare de Gouraye, la mare de Sounatou, la mare de Diaguily, la mare de Moulisimo, et l'oued Touna.

Les ressources en eaux souterraines sont quant à elles constituées par la nappe alluviale dont la profondeur dépasse rarement les 50 mètres et la nappe maestrichtien dont la profondeur peut aller jusqu'à 200 m

Le captage de ces ressources hydriques se fait pour les premières par le fonçage de puits à grand diamètre et pour les secondes par des forages.

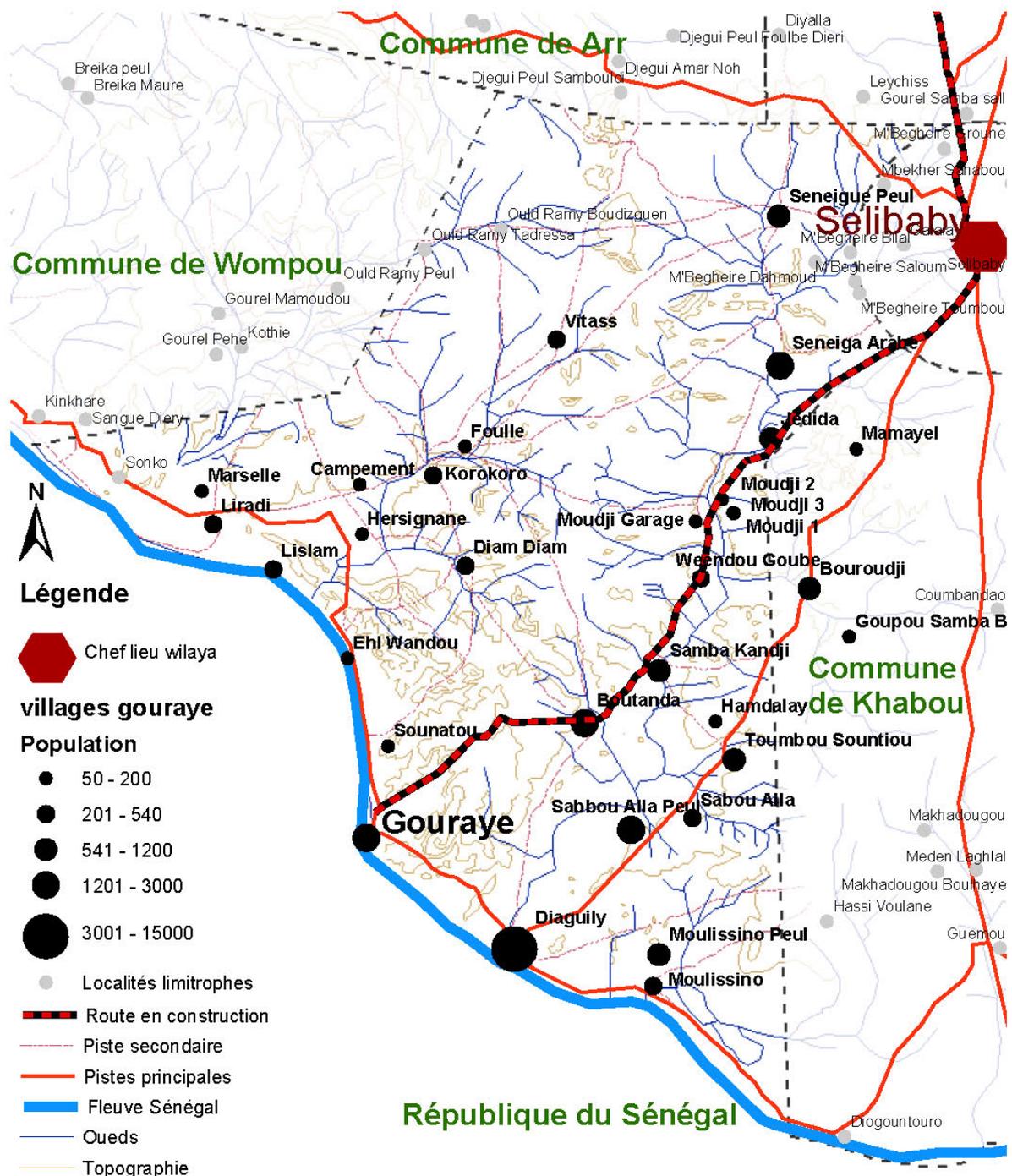
La qualité de l'eau souterraine est relativement bonne, mais cette ressource reste faiblement exploitée par les populations. Cette faiblesse est due à la présence par endroit de roche dure qui implique l'usage d'explosifs pour permettre l'accès à la nappe.

- Le fleuve un potentiel très peu exploité.

La commune de Gouraye est fortement marquée par la présence du fleuve Sénégal, qui constitue la limite naturelle entre le Sénégal et la Mauritanie. La commune bénéficie de près de 53 km de berge fluviale. Beaucoup de villages de la commune se sont établis le long du fleuve Sénégal. Ces localités ne profitent que très peu de cette ressource hydrique. Seulement 3 villages sont dotés d'aménagements Hydro agricoles pour 450 exploitants.

Carte 2 : Carte de la commune de Gouraye

Carte de la Commune de Gouraye



PARTIE II- LE MILIEU HUMAIN

1- Histoire du peuplement.

Le peuplement de la commune reste en partie lié à l'éclatement de l'empire de Wagadou et du Mali. Les premiers villages de la commune à s'installer sont les villages de Diaguily vers 1300 et Moulissimo Soninké 1428. Leurs populations sont originaires des montagnes de l'Assaba qui autrefois faisaient partie du grand empire soninké, le Wagadou fondé environ 520 avant J.C. Cet empire s'étendait sur l'ensemble du territoire de l'actuel Sénégal et de la Gambie, le sud et le Nord Est de la Mauritanie, le Nord et Sud Ouest du Mali. Une deuxième génération de villages viendra plus tard s'ajouter aux premiers occupants de l'actuel espace communal. Ceux-ci correspondent aux villages nés à la suite de l'éclatement de l'empire du Mali parmi lesquels, les villages de Gouraye chef-lieu de commune fondé en 1883 par des Bambaras réfractaires originaires du Mali. Une troisième et dernière génération de villages correspond à la sédentarisation de transhumants liés aux sécheresses successives qu'a connu l'Afrique au sud du Sahara.

Tous les anciens villages de la commune se situent au bord du fleuve Sénégal. La localisation des localités de la commune reste intimement liée aux ressources naturelles (abondance des terres cultivables, présence de pâturages ligneux et herbacés, accessibilité à l'eau).

2- Données démographiques

Le recensement de la population chiffre la population totale à 33 000 habitants en 2000. Ils sont répartis entre 33 localités pour une densité de 33 habitants au km².

Selon les enquêtes monographiques, la population totale est estimée en janvier 2008 à environ 43931 habitants, répartis entre 35 localités, soit une densité égale à 42 habitants au km². Elle est largement supérieure à la moyenne régionale qui est de 13 habitants au kilomètre carré. Le village de Diaguily à lui seul totalise environs 20 000 habitants, soit 42 % de la population communale. Gouraye, chef-lieu de commune, suit avec 5 600 habitants,

2-1- Migration.

La commune de Gouraye à l'instar des communes de la région du Guidimakha et du bassin du fleuve est une commune fortement concernée par la migration. Selon nos enquêtes on rencontre trois types de migration : la migration saisonnière, l'exode rural et la migration vers les pays du nord, les états unis, l'Afrique centrale et australe.

a- La migration saisonnière

Elle concerne toutes les ethnies de la commune. Une partie de la population quitte son village d'origine à la recherche d'un travail rémunéré ou d'une formation professionnelle. Elle concerne notamment les jeunes et les chefs de famille. Au total 1207 personnes pratiquent cette migration dont plus de la moitié sont des chefs de familles, en proie à la pauvreté, dont les revenus dépendaient du secteur primaire (agriculture et élevage). La nature devenue hostile et les prix des produits ne permettant pas de « joindre les deux bouts », ces personnes quittent leur terroir à la recherche d'un autre revenu. Les villes d'accueilles sont :

- la capitale régionale du Guidimakha (Sélibaby)
- certaines des grandes villes des pays limitrophes (exemple Bakel au Sénégal)
- les villes minières (Zouerate)
- Nouakchott.

Les premières destinations constituent des lieux de transit ce qui leur confère le caractère de ville réceptrice et émettrice de migrants.

Les émigrés saisonniers entretiennent de très fortes relations avec leur territoire d'origine par un envoi fréquent de mandats à la famille.

Le chemin du retour est pris dès la tombée des premières pluies.

Ce type de migration peut également se faire dans un espace restreint, pratiqué par les populations éleveurs de la commune à la recherche de pâturages et de points d'eau.

b- L'exode rural

Caractérisé par une installation plus longue ou définitive des personnes, il se manifeste sous deux formes :

- le déplacement du chef de famille vers les villes de l'intérieur du pays. il sera plus tard rejoint par la famille
- un déplacement de la famille en même temps que le chef de famille.

Ces déplacements sont surtout motivés par une forte détérioration des secteurs clés de l'économie rurale : agriculture et élevage, due en partie à la succession des sécheresses.

c- La migration internationale

Elle concerne généralement les Soninkés, les Peulhs et dans quelques rares cas les Maures. Les destinations diffèrent selon les ethnies : les peulhs et les Maures sont plus orientés vers les pays de l'Afrique comme le Gabon, la Libye, le Congo, la Gambie, la Cote D'ivoire, mais on peut retrouver des migrants Peulhs dans certains pays européens comme la France et l'Espagne. Les soninkés sont plus orientés vers les pays européens (France, Espagne, Allemagne, Italie), cependant on retrouve une partie des migrants soninké dans les pays de l'Afrique.

La tranche d'âge la plus concernée par ce phénomène est celle des hommes de 25 à 45 ans.

La commune compte selon nos enquêtes 6734 migrants soit 15,32% de la population totale de la commune. La migration est vue de manière positive par les populations surtout chez les Soninkés. Cependant dans certaines localités ce pourcentage dépasse largement les 15,32%. Le village de Diaguily totalise plus de 5 000 migrants de longue durée soit 25 % de la population du village et plus de 74% du total des migrants de la commune. Jusqu'à une date récente seule l'ethnie soninké était concernée par la migration, mais ces vingt dernières années les autres ethnies de la commune se sont elles aussi orientées vers cette pratique. La migration est perçue par les populations comme une source de revenus et une alternative à la pauvreté.

Tableau I : Origine des villages et populations

Village	Historique	Etymologie	Ethnie	Pop	Nbre ménages	Nbre migrants saisonniers	Nbre de migrant de long durée
Bouridji	1912, originaire de Gnanana Sénégal	Pluriel de borou plante cultivé pour le lindigo	Peulh	1000	130	20	23
Boutanda	1900, originaire de samba doguel Sénégal		Peulh	950	84	6	12
Campement	1969, originaire de Hersignane	Mots français	Peulh	396	27	20	7
Diaguily	1370 par les kébenko, originaire de bambi gullou dans la montagne de l'Assaba	Nom propre du premier fils du fondateur du village	Soninké, peulh, maures	20000	2850	840	5900
Diam-Diam	1902, originaire de lahradaj	Mot peulh = paix	peulh	382	67	10	0
Foulé	1906, originaire de korokoro	Déformation du mot foulbé	Peulh	350	34	10	3
Gouraye	1882, par des bambara venant du mali	Mot wolof =Bouraye pour qualifier la marre	Soninké, peulh, maure	5600	800	30	287
Gourel Bossoyabé	1988, originaire de Bouridji	Diminutif de wouro qui désigne village en peulh, bossoyabé = une tribut peulh	peulh	153	16	0	0
Gourel demba Douyéдио	1960, originaire de Bouridji	Nom du fondateur du village	Peulh	80	14	0	0
Gourel samba boulo	1983, originaire de bouridji	Nom du fondateur du village	Peulh	138	0	0	0

Suite

Village	Historique	Étymologie	Ethnie	Pop	Nbre ménages	Nbre migrants saisonniers	Nbre de migrant de long durée
Hamdallaye	1990, originaire de sabou thioutinkobé	Mot arabe = dieu merci	Peulh	300	35	0	0
Helwandou	1992, originaire du brakna	Nom du fondateur du village	Maure	185	28	28	0
Hersignane	Créer en 1950 par des soninkés agriculteurs	Bonheur est dans les dunes	Peulh	238	20	8	5
Islam	Créer en 1974, originaire de Liradi	Nom de la religion pratiquée par les populations	Peulh	643	91	10	4
Jédidda	Créer en 1983, originaire de Zneigua maure	Mot hassanne =neuve	Maure, peulh	900	140	0	0
Karamatou	1983 puis expulsé en 1989 se sont réinstallé en 1998	Mot arabe veut dire hospitalité	Peulh	100	7	7	0
Korokoro	Créer en 1887, originaire de woydou amadou (sénégal)	Bruit qu'on émet à partir de la bouche pour ordonné un ame de s'arrêté	Peulh	600	150	10	15
Liradi	1897, originaire de korokoro	Mot poulard qui veut dire étaler pour faire allusion aux bancheurs des vaches	Peulh	266	38	20	2
Mamayelle	1887, originaire du Gorgol	Mot poulard = grand parent	Peulh	200	50	3	6
Marcel	1941, originaire de Maghama	Mot français, le village porte le nom de la ville de Marseille	Peulh	188	10	26	0

Suite

Village	Historique	Etymologie	Ethnie	Pop	Nbre ménages	Nbre migrants saisonniers	Nbre de migrant de long durée
Molissimo soninké	1428, originaire des montagnes de l'Assaba qui furent occupé par les soninkés	Littéralement veut dire terre achetées	soninké	1000	400	30	300
Moudji babangol(I I)	1880, originaire de babangol au Sénégal	Nom du villa d'origine du fondateur	Peulh	300	23	0	0
Moudji garage(III)	1988, originaire de moudji babangol	Nom du premeir habitant de la zone	Peulh	55	5	0	1
Moudji ifra(I)	1878, orinaire de sira au sénegal	Nom du fondateur du village	Peulh	80	16	0	3
Moulisimo peulh	1976 par el Hadj samba yero sow, originaire de Wompou	Nom du village soninké	Peulh	900	50	35	15
Sabou maure	1969, plusieurs fractions maures Venant, d'origine diverse Fondent le village	Non du fondateur du village	Maure	400	100	0	4
Sabou peulh	1978, originaire de M'bout	Nom du village maure	Peulh	220	64	0	0
Samba woydou	Originaire du gorgol		Peulh	200	50	0	0
Sounatou	Créer en 1975	Vient de l'arabe souna, tradition prophète mouhamed	Peulh	279	14	10	0
Toumbou	1938, originaire de Boutanda	Mot foulard= lieu déménager	Peulh	700	81	10	8

Suite

Village	Historique	Etymologie	Ethnie	Pop	Nbre ménages	Nbre migrants saisonniers	Nbre de migrant de long durée
Veitase	1888 originaire de l'assaba	Mots hasaniya = arbuste	Maure	398	95	40	0
Weddou goubé	1963, originaire de Bouridji	Mare dont le couvert végétal est composé d'une espece	Peulh	300	46	0	3
Zneigui maure	1888, originaire de l'assaba		Maure	310	150	50	20
Zneigua peulh	1888, originaire du ferlo		Peulh	2900	500	50	10
Total				44381	6392	1207	6737

PARTIE III- LES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA COMMUNE

La commune rurale de Gouraye à l'instar des communes du Guidimakha a pour activités essentielles : l'agriculture, l'élevage, le commerce, et la pêche. Ces activités restent tributaires des conditions climatiques et sont pratiquées de manière traditionnelle. Le secteur agricole emploie plus de 80% de la population active et constitue la première activité des populations de la commune, mais les productions sont de loin suffisantes pour la satisfaction des besoins des populations en céréales.

1- L'agriculture.

L'agriculture reste l'activité la plus pratiquée dans la commune. En effet toutes les ethnies exercent ou s'identifient à la profession d'agriculteur, mais à des degrés différents. Cette activité se pratique de juin à janvier selon les années. Trois types de cultures sont pratiqués : la culture sous pluies, les cultures de décrue et l'agriculture irriguée.

1-1- La culture sous pluies

Elle est pratiquée sur les grandes étendues (plaines) de la commune et au bord des oueds (bas fonds) qui ne retiennent pas l'eau. La culture sous pluie débute dès la tombée des premières pluies (fin juin) dans la commune et s'étale sur au moins quatre mois selon les variétés semées. Les spéculations sont surtout des céréales (sorgho, mil, petit mil, gombo, oseille de guinée, haricot destinées à la consommation locale,. Les moyens de production restent encore traditionnels et la production reste très faible, voire insuffisante. Ces dernières années une légère amélioration de la production est notée, mais le rendement reste toujours tributaire des conditions climatiques.

1-2- La culture de décrue

Elle est pratiquée le long du fleuve Sénégal, dans les oueds et les grandes mares (dans les zones inondables de la commune). La culture de décrue débute en fin de la période hivernale (septembre) et s'étale sur une période de cinq voire six mois. Dans la commune, seuls quelques villages pratiquent cette activité. Ce sont ceux qui bordent le fleuve Sénégal ou ceux qui disposent d'un cour d'eau temporaire propice (crue de l'oued Moudji ou du Touna).

Les spéculations semées sont le sorgho, le maïs, le haricot, les courges et courgettes, l'oseille de guinée (Bissap). La production reste relativement faible et destinée à la consommation locale. Le long du fleuve Sénégal reste aussi le domaine de culture de la patate douce dont plus de la moitié de la production est commercialiser au niveau des marchés de la commune mais aussi et surtout à Bakel (Sénégal) et au marché de Sélibaby.

1-3- La culture irriguée : un secteur en panne

Les aménagements hydro agricoles présents dans la commune font partie de la première génération des « petits périmètres » que l'État mauritanien avait initié. En effet les premiers périmètres datent de 1985 (périmètre de Diaguily, Moulisimo)

La présence d'un fleuve permet aux villages qui le bordent de bénéficier de suffisamment d'eau pour envisager la culture du riz irrigué.

La commune compte au total 7 périmètres d'une superficie de 283 ha aménagés par la SONADER au profit de 4 localités : Liradi, Gouraye, Diaguily, Moulisimo soninké au bénéfice de près de 450 exploitants structurés en coopératives. Chaque paysan bénéficie en moyenne de 0,5 ha.

Quatre (4) périmètres seulement sont encore fonctionnels, les trois autres sont presque abandonnés.

Depuis le désengagement de la SONADER, ces aménagements souffrent de multiples dysfonctionnements.

Les périmètres aménagés sont tenus par des coopératives d'exploitants dirigées par un bureau exécutif. Le fonctionnement de ces périmètres est permis par les crédits qu'offre la banque de crédit agricole (UNCACEM). Les montants mobilisés par les paysans auprès de l'UNCACEM sont destinés à l'achat des intrants agricoles comme les engrais pour la fertilisation des sols et un apport en appoint à la culture, mais aussi à l'achat du carburant pour la moto pompe.

Les rendements restent relativement modeste soit trois (3) tonnes de riz paddy à l'hectare

LOCALITES	DATE D'AMENAGEMENT	SUPERFICIE AMENAGEE (HA)	NOMBRE D'EXPLOITANTS	SUPERFICIE PAR EXPLOITANT
Moulisimo	1985	20	40	0.5
Diaguily 1	1985	31	62	0.5
Diaguily 2	1994	160	187	0.86
Gouraye (nazaha)	1987	20	40	0,5
Gouraye (kawral)	1987	20	40	0,5
Gouraye (el veth)		20	40	0,5
Périmètre de Liradi	1989	20	40	0,5

Sources : nos enquêtes de janvier 2008, SONADER

1-4- Les problèmes de l'agriculture

Bien que l'activité concentre plus de 80% de la population, le secteur agricole souffre de multiples problèmes allant des difficultés d'ordre naturelles (déficit pluviométrique, invasion acridienne) pour l'agriculture traditionnelle, aux difficultés d'ordre organisationnelles et structurelles spécifiques à la riziculture.

La région du Guidimakha a été soumise à des sécheresses successives et a une mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace. Ces phénomènes ont eu un impact considérable sur les superficies mises en valeur et les rendements agricoles.

La réduction des surfaces cultivables est également liée au phénomène d'érosion des sols et à l'ensablement de certaines zones de bas fonds.

La divagation des animaux constitue un autre problème qui freine le développement de cette activité et constitue une source de conflit entre agriculteurs et éleveurs dans la commune.

L'agriculture irriguée quant à elle, en dehors des problèmes déjà cités, souffre des problèmes liés à la qualité des aménagements (inondations des périmètres, canalisations défectueuses, érosions des berges...), mais aussi, et surtout des problèmes liés à la capacité des organisations (coopératives des exploitants) de gérer ces aménagements.

1-5 Le maraîchage

L'activité maraîchère est très ancienne dans la commune. En effet les premiers jardins maraîchers de la commune se retrouvent dans les localités de Diaguily et de Gouraye et datent des années 1975.

Cette activité est aujourd'hui pratiquée par les différentes coopératives familiales ou villageoises et autres groupements dans la commune. Le maraîchage est pratiqué sur une courte période de novembre à mars, dans des jardins entretenus par les coopératives dont la superficie dépasse rarement un (1) hectare. Les spéculations sont : les choux, les tomates, l'alaitue, les aubergines, les carottes, le navet, le gombo, l'oseille de guinée et le concombre.

Les moyens de production sont rudimentaires (houes, dabas). L'eau de production est tirée par motricité humaine à partir des puits, des puisards ou du fleuve.

La production est destinée à l'autoconsommation et l'éventuel surplus est vendu dans les gros bourgs de la commune. Le maraîchage se rencontre dans dix-neuf localités sur les trente-cinq que compte la commune, à l'exception de Diaguily et de Gouraye où quelques hommes s'adonnent à cette activité, les autres périmètres sont entretenus par des femmes regroupées en coopératives.

L'arboriculture est aussi présente dans la commune, les périmètres arboricoles sont la propriété de particuliers. Cette activité est concentrée dans les gros villages de la commune qui se situent le long du fleuve (Diaguily, Gouraye). Les arbres fruitiers exploités sont surtout les manguiers, les goyaviers, les papayers, les citronniers. La production reste faible et destinée à la commercialisation au niveau des marchés locaux et exceptionnellement à Sélibaby.

1 6 Les problèmes du maraîchage

Le maraîchage souffre beaucoup du manque de matériel. À cela s'ajoutent les difficultés d'accès aux subventions et crédits. L'insuffisance d'eau pour les villages qui se situent loin du fleuve limite considérablement la production de ces zones. Loin de la nappe alluviale les problèmes d'accès à l'eau de production s'accroissent (profondeur des nappes accrue et roche dure). Le coût d'un ouvrage hydraulique dépasse alors largement les moyens des coopératives. Cette situation conduit au double usage des ouvrages existants (eau potable et eau de production). Cette double utilisation engendre parfois le tarissement fréquent des puits et l'apparition de tensions autour de la ressource.

L'accès aux intrants (semences améliorées et adaptées, engrais, produits phytosanitaires), constitue aussi un problème majeur pour le maraîchage

Le manque de formations de ceux qui pratiquent cette activité est aussi une difficulté majeure pour le développement du maraîchage dans la commune.

Tableau 2: Agriculture

Village	P	Zone de cult	Maraichage	Super (ha)	Problèmes
Bouridji	1	Plaines, marigots, marres	Oui	1	Divagation, déprédateur
Boutanda	2	Plaines, oueds, marres	Oui	0,5	Divagation, déprédateur
Campement	2	Plaines (sous pluies)	Non	0	Divagation, assèchement
Diaguily	1	Bord du fleuve, plaines, oueds, plaines irriguées	Oui	+ de 10	Divagation, semence pas adapté
Diam Diam	1	Plaines, marigot	Oui	1	Manque de pluies, déprédateur
Foulé	1	Plaines, marigots	Non	0	Manque de pluies, divagation
Gouraye	1	Bord du fleuve, plaines irriguées, marigots, marres	Oui	+ de 10	Accès aux intrants, divagation
Hamdallaye	2	Plaines, bas fond	Oui	0,5	Déprédateurs, divagation
Hel wandou	1	Plaines	Oui	0,5	Déprédateurs, divagation
Hersignane	2	Plaines sous pluies)	Oui	0,5	Divagation, érosion, déprédateurs
Islam	2				
Jedidda	1	Plaines, marigots	Oui	1,5	Déprédateur, divagation, accès aux intrants
Korokoro	1	Plaines, oueds, marigots	Non	0	Déprédateur, ennemies de culture
Liradi					
Mamayelle	2	Oueds	Non	0	Divagation, étroitesse du site
Marcel	2	Plaines	Non	0	Divagation, ennemies de culture
Moulisimo soninké	1	Bord du fleuve, plaines, marres	Oui	1	Divagation, manque de matériel
Moudji babangol (II)	2	Bas fond, plaines	Oui	0,5	Divagation, déprédateur, ennemies de culture
Moudji garage(III)	2	Bas fond, plaines	Oui	0,5	Divagation, ennemies de culture
Moudji ifra(I)	2	Bas fond, plaines	Oui	0,5	Divagation, ennemies de culture
Moulisimo peulh	2	Plaines (sous pluies)	Non	0	Etroitesse du site, divagation
Sabou maure	1	Plaines, oueds, marres	Oui	Nc	Divagation ennemies de culture

Village	P	Zone de cult	Maraichage	Super (ha)	Problèmes
Sabou peulh	1	Plaines (sous pluies), oueds	Oui	0,5	Divagation, prédateur
Samba khandji	1	Plaines, marigots, marres	Oui	+ de 7	Manque de semence adaptées, manque d'eau de production
Sounatou	2	Plaines	Oui	0,5	Accès aux intrants, divagation
Toumbou	2	Plaines, bas fond, marigots	Oui	0,4	Divagation, ennemies de culture
Veitasse	1	Plaines	Non		Divagation, manque d'eau, ennemies de culture
Weddou guobé	2	Plaines (sous pluies)	Non		Divagation, prédateur, ennemies de culture
Zneigua peulh	2	Marigot, plaines	Oui	0,5	Divagation, ennemies de culture, prédateurs
Zneigua maure	1	Marigots, oueds, plaines	Oui	1,6	Divagation, ennemies de culture, prédateur

2- L'élevage

L'élevage constitue la deuxième activité économique des populations de la commune. Une grande partie du territoire communal fait, en effet, partie de la zone sylvopastorale avec des unités éco géographiques présentant de grands espaces riches en pâturages. De plus, les sous-produits de l'agriculture (cannes de sorgho...) sont disponibles et constituent des aliments d'appoint.

La commune constitue également un lieu de prédilection de certains éleveurs du centre et du nord du pays. Ces transhumants réguliers participent à une surexploitation des ressources pastorales obligeant certaines populations d'éleveurs autochtones à quitter leur terroir à la recherche de fourrages. Ces mouvements les conduisent dans la région de Kayes au Mali et dans la région de Tamba Counda au Sénégal.

Deux types d'élevage peuvent être notés : un élevage de case et un élevage extensif.

- *L'élevage de case* : pratiquée par toutes les composantes ethniques de la commune, elle se caractérise par l'appivoisement de quelques petits ruminants dans la concession familiale. Généralement ces animaux sont uniquement destinés à l'abatage. Ils sont destinés aux besoins en viande de la famille (fête ou passage d'un hôte). Dans quelques rares cas, ils peuvent être vendus pour subvenir à un besoin monétaire pressant.
- *L'élevage extensif* : Il est plus pratiqué par les Peulhs et les Maures qui traditionnellement sont des éleveurs. Cependant, les autres ethnies de la commune exercent aussi cette activité. Les Soninkés investissent beaucoup pour l'acquisition du bétail (bovin) comme moyen d'épargne et le confient aux éleveurs Peulhs qui ont la charge de l'entretien. Les Maures sont plus tournés vers l'élevage de petits ruminants (caprins et ovin). Au total la commune compte 64 705 têtes dont 50,18% de bovin, 28,73 de caprins et 21,09% d'ovins. Les azins et les équins sont surtout utilisés pour le transport et les travaux champêtres (traction azine ou équine).

La production laitière reste très faible et ne permet de couvrir les besoins de la famille que deux mois dans l'année (août septembre). Pendant ces deux mois la production laitière est très importante, ce qui permet aux populations éleveurs situées non loin des gros bourgs de commercialiser leurs productions (lait, beurre). La vente de lait et de ses sous produits sont une activité pratiquée par les femmes Peulhs.

En outre, les grands éleveurs Peulhs organisent chaque année des décentes fréquentes au Sénégal. Ces moments coïncident avec les grandes fêtes religieuses où le marché du Sénégal est fortement demandeur. En plus du marché sénégalais, le marché local absorbe une partie du bétail vendu. Le marché local se partage entre une clientèle relativement régulière (boucher) et une clientèle spécifique (les villages soninkés ont pendant les fêtes religieuses -fin du mois de ramadan, fête de tabaski- une forte demande en viandes).

La vente du bétail permet aux éleveurs de s'approvisionner en denrée de première nécessité (riz, huile, sucre, thé) mais aussi de satisfaire les besoins de la famille (habillement, produit de santé...)

2-1 De vastes pâturages fragiles.

L'élevage est une activité qui utilise énormément les ressources hydriques et végétales (ligneuses et herbacées). Cette activité telle qu'elle est pratiquée dans la commune consomme beaucoup d'espace pour la satisfaction des besoins en fourrages et en eau du bétail. En effet, les animaux sont menés en brousse par un berger. Ces derniers n'hésitent pas à couper des branches d'arbres pour nourrir leurs troupeaux si le fourrage vient manquer. A cette menace pour les ligneux s'ajoutent les camelins venus des régions de l'intérieur qui sont friands des feuilles d'arbres. Ces pratiques qui se sont intensifiées du fait de l'augmentation de la population constituent une véritable menace pour tout une frange

des ressources végétales (la consommation animale dépasse par endroit les capacités de régénération).

La commune de Gouraye reste une commune à vocation pastorale. En effet le territoire communal est largement doté de grands espaces de pâturage riches en ressources fourragères, mais aussi des ressources hydriques permettent d'abreuver le bétail jusqu'à six mois dans l'année. Mais une surexploitation (surpâturage) menace ce potentiel. (que crée la venue des transhumants originaires des régions de l'intérieur du pays :Brakna, Assaba, Trarza)

Le problème de l'eau d'abreuvement se pose avec moins d'acuités pour l'élevage. Les villages qui se situent le long du fleuve profitent de ce cours d'eau permanent pour l'abreuvement de leurs troupeaux. Les villages du centre de la commune se sont établis le long de l'oued Moudji et bénéficient des poches d'eau pour abreuver leurs troupeaux. Le nord-est et le sud-ouest de la commune restent confrontés au problème d'abreuvement du bétail, les puisards sont les seuls moyens de satisfaire les besoins en eaux du bétail. Ils sont très peu alimentés et tarissent à partir du mois de mars obligeant les éleveurs à se déplacer dans la commune et dans les communes voisines à la recherche de points d'eau.

2-2 Les problèmes de l'élevage

Les difficultés que rencontre cette activité sont d'abord d'ordre sanitaire, la commune ne possédant aucune infrastructure fonctionnelle pour l'élevage.

Les seules infrastructures que l'on rencontre sont le parc de vaccination de Liradi (non fonctionnel) et celui de Korokoro en cour de construction.

Beaucoup de maladies du bétail persistent encore (trypanosomiase, fièvre aphteuse, botulisme.....) dans la commune et constituent un frein pour le développement de l'élevage.

D'autres difficultés sont également à noter dans le secteur de l'élevage, il s'agit des difficultés liées à l'eau de production et au surpâturage.

Graphique 3 Répartition du cheptel de la commune

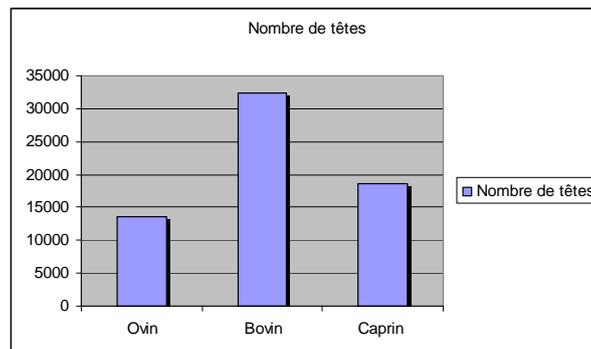


Tableau 3 : élevage

Village	P	Ovi	Bov	Cap	Total	Zp	L. abrev	Parc vac
Bouridji	2	2000	1200	2000	5200	Plaines, marigots, après les récoltes	Mares, puisard	Non
Boutanda	1	1000	5400	1300	7700	oued, plaine, sur les collines	puisards, mares, marigots	Non
Campement	1	800	1000	40	1840	nord du village	puisard marigot	Non
Diaguily	2	150	540	250	940	nord et ouest du village	fleuve, marigot mares	Non
Diam Diam	1	1000	1500	1000	3500	plaine et marigot	puisard, mare	Non
Ehel wanddou	2	40	70	120	230	plaine, marigot	fleuve, mare	Non
Foulé	2	300	400	100	800	Plaines, marigots, puisards		Non
Gouraye	3	80	180	200	460	colline, plaine, champs après les récoltes	fleuve, mares	Non
Gourel boceabé	1	200	200	120	520	plaine, galerie, marigot	mares, puisards	Non
Gourel Demba Douyedio	2	100	80	70	250	tous les horizons	puisards, mares	Non
Gourel Samba Boulo	1	230	500	400	1130	plaine, galerie, marigot	marre, marigot, puisard	Non
Hamdallaye	1	200	65	150	415	plaine, marigot	puisards, mare	Non
Hersignane	1	150	200	400	750	ouest	puisard, marigot	Non
Islam	1	150	200	150	500	nord est du village	mare, fleuve	Non
Jedida	2	200	800	800	1800	marigot, oued, puisards	puisard	Non
Karamatou	1		800	300	1100	au nord et est du village et à l'ouest	fleuve, mares	Non
Korokoro	1	125	970	90	1185			Oui
Liradi	1	300	2000	200	2500	nord est du village	marre, fleuve	Oui
Mamaye	1	400	400	200	1000	plaines et oueds	puisards	Non
Marcel	1		1500		1500	nord du village	marre, fleuve	Non
Moudji babagol	1	100	350	220	670	plaine, collines	marigot, puisard	Non
Moudji garage	1	150	200	100	450	Plaine, mares	Mare, puisard	Non
Moudji Ifra	1	100	350	220	670	plaine et marigot, galerie	puisard, marigot	Non
Moulisimo peuhl	1		1500	2000	3500	est et sud du village	mares et marigot	Non
MoulisimoSoninké	2		30	200	230	Plaines et mares	Marigot, fleuve	Non
Sabou Maure	2		100	200	300	Plaines	puisard	Non
Sabou Peulh	1	500	2000	1000	3500	est, sud et à l'ouest	puisards, marigot, mare	Non
Samba kandji	2		900	1100	2000	colline et plaine non exploitée	mare	Non

Suite

Village	P	Ovi	Bov	Cap	Total	Zp	L. abbrev	Parc vac
Sounatou	1	200	800	1000	2000	plaine, marigot	fleuve, marigot, mares	Non
Toumbou	1	1000	2000	1000	4000	plaine, marigot	mare, puisard, puits	Non
Veitase	2	40	350	400	790	montagne, plaine, oued, puits, marigot	puits, marigot	Non
Weddou goubé	1	400	400	150	950	plaine, collines	puisard, mare	Non
Zneigui Maure	2	80	50	60	190	plaines, marigot colline	marigot,	Non
Zneigui peulh	2	3000	5000	2000	10000	marigot, plaine et montagne	marigot, puisard	
Total		13845	32470	18590	64705			

3- La cueillette

La diversité des espèces ligneuses et herbacées de la commune offre un potentiel énorme pour les activités de cueillette. La cueillette occupe une place non négligeable dans la vie économique des populations surtout de la communauté maure. Cette activité constitue en effet une part non négligeable des revenus des ménages de cette communauté.

Les activités de cueillette sont pratiquées dans les zones de la commune où se concentrent les espèces les plus convoitées a savoir :

- les Baobabs ou *adansonia digitata* (Kiide en soninké, M'boki en poular et Teydouma en hassania) pour leurs feuilles,
- les balanites ou *balanites aegyptiaca* (sakhané en soninké, mourtoki en poular, techtaye en hassania) (pour leurs fruits
- les jujubiers ou *zizyphus mauritiana* (Fa en soninké, diabi en poular et nibigue en hassania) pour leurs fruits,
- l'acacia sénégal ou *acacia senegalensis* ou gommier (dibe en soninké, pattouki en poular et wourwaye en hassania) pour la gomme arabique.

L'exploitation de ces espèces est exclusivement réservée aux femmes, sauf celle de la gomme arabique qui est exercée par les hommes.

Les activités de cueillette d'une manière générale et celle de l'acacia Sénégal en particulier restent tributaires des conditions naturelles. Faute de bonne pluviométrie, ces productions subissent une baisse considérable.

Les produits de la cueillette sont vendus dans les gros bourgs de la commune, au chef-lieu de région, mais aussi au Sénégal (notamment à Bakel). Les revenus tirés de la vente de ces produits constituent un revenu supplémentaire non négligeable pour la famille.

L'exploitation de l'acacia Sénégal dans la commune n'est pas exclusivement faite par les populations de la commune, d'autres exploitants venant des autres communes de la région valorisent cette ressource. Cette situation est due au régime foncier du pays et de la région du Guidimakha en particulier qui constitue une réserve importante en couvert végétal

3 1 Des pratiques néfastes pour les ressources naturelles

La commune de Gouraye est une commune à vocation agro-pastorale. Le couvert végétal ligneux et herbacé est dense et diversifié. Cette richesse des ressources naturelles fait de la commune une zone de prédilection pour les éleveurs des régions limitrophes du Guidimakha. En dehors de la situation de surpâturage causé, par l'arrivée massive des transhumants des régions de l'intérieur, les ressources naturelles sont soumises à une menace permanente : l'exploitation intensive par certains grand forestiers.

L'exploitation du bois dans la commune se fait également par les populations elles-mêmes pour leurs besoins en combustible et pour ceux de l'agriculture (clôture et défrichage des champs). À cette seconde catégorie s'ajoutent les artisanats traditionnels (bucherons) qui exploitent surtout le sclérocaria, pour la fabrication des pilons, mortier et les Calebasses.

Certaines espèces sont en voie de « disparition » à cause de mauvaises pratiques de récolte. Il s'agit :

- du Baobab dont l'intégralité des feuilles sont arrachées, ce qui empêche tout cycle de reproduction,
- de l'acacia Sénégal soumis à la saignée de la gomme de manière traditionnelle (hache). Ces effectifs diminuent chaque année.

4-La pêche

La pêche est une activité traditionnelle jadis réservée à certaines familles, les « Soubalbés », « les Somonos » et « les Bozos ». Cette activité se pratique dans le fleuve et dans les grandes mares de la commune. Avec le bouleversement socio-économique de la société traditionnelle, d'autres personnes qui n'appartiennent pas à ces familles pratiquent la pêche dans les mares de la commune. Toutefois, les pêcheurs traditionnels restent les maîtres de l'activité.

La pêche au fleuve se rencontre uniquement au niveau de deux villages Diaguily et Gouraye. Elle y est pratiquée par la famille des « kébbés », « les somonos » et « les bozo ». Avec la raréfaction du poisson et les sécheresses successives, cette activité a tendance à être une activité complémentaire, associée à l'agriculture et au transport fluvial.

La flottille de pêche est composée d'une dizaine de pirogues non motorisées équipées de filets tissés localement.

La quantité de poisson attrapée dépend du débit du fleuve. Le moment le plus propice pour la pêche correspond aux grandes crues. Les prises à cette période sont importantes et permettent à ceux qui pratiquent l'activité de vendre une partie de la production au niveau des villages de la commune (Diaguily et Gouraye), à Bakel (Sénégal), et exceptionnellement à Sélibaby. Les espèces pêchées sont le tilapia et le silure.

La pêche dans les mares est une activité pratiquée par la plupart des populations ayant accès à la ressource. Au niveau des mares réputées être poissonneuses, la pêche est organisée par les riverains qui décident des jours de pêche. Dans les poches situées dans les différents cours d'eau de la commune où les poissons se retrouvent piégés, la pêche n'est pratiquée qu'occasionnellement. Dans ces endroits l'espèce dominante est le silure.

5- Le commerce

La position géographique de la commune (située au niveau de la frontière) offre à la commune une position favorable pour le développement du commerce. Un échange dynamique s'opère entre les villages de la commune située le long du fleuve et les villages du Sénégal. Le village de Gouraye chef-lieu de commune, constitue un point de passage remarquable des marchandises en provenance du Sénégal pour l'intérieur de la région et vice-versa. C'est la principale destination des nombreux camions qui quittent Sélibaby chef lieu de région pour le commerce avec le Sénégal dans les deux sens. En moyenne cinq camions chargés de marchandises par jour quittent Gouraye pour Sélibaby. D'autres points de chargements informels existent dans la commune. Il est difficile de quantifier les volumes de marchandises qui y transitent

De nombreuses boutiques de grossistes (19) se sont établies au marché municipal de Gouraye sur les berges du fleuve, au niveau de Diaguily, mais aussi dans d'autres localités situées le long du fleuve Sénégal. Ce type de commerce est tenu par les commerçants maures venus du centre et du nord du pays.

La marchandise vendue en provenance de la Mauritanie est composée :

- de denrées de première nécessité (sucre, huile, thé, savon, pâtes alimentaires, concentrées de tomates)
- de textile (les couvertures, du bazin, des voiles teintés, des matelas...),
- de l'électroménager (radios cassette et des téléviseurs),
- Les produits tirés de l'élevage (animaux, lait, beurre) et des produits forestiers (bois, feuilles de baobab, gomme...) sont également vendus à Bakel

Les marchandises en provenance du Sénégal sont :

- Les matériaux de construction (ciment, fer, le bois industriel de construction)

- les produits alimentaires : riz, le café, le poisson les légumes, les outils agricoles,
- les produits pharmaceutiques,
- les semences maraîchères,
- les ustensiles de ménage en plastique .

À ces produits s'ajoutent les prestations (maçonnerie, menuiserie) que les sénégalais offrent dans la commune et la région du Guidimakha d'une manière générale.

5.1 La fraude une pratique quotidienne.

Ces échanges intenses sont légalement soumis à des taxes douanières. Cependant Gouraye ayant une longue frontière, la fraude y est devenue une pratique courante. Elle concerne toute marchandise non déclarée à la douane et surtout les denrées de premières nécessités. Les populations, face à la cherté de la vie profitent pour aller vendre leur marchandise au Sénégal et s'approvisionner en denrée de première nécessité.

5.2 Le commerce de « détail »

Cette activité est pratiquée par des commerçants dits « détaillants ». Les marchandises sont vendues à l'unité, contrairement au grossiste. Au total la commune compte deux cent cinquante (250) commerçants détaillants dont 60% se concentrent dans la localité de Diaguily. Cette catégorie de commerce est alimentée par les grossistes de la commune ou de la ville de Sélibaby. Les produits vendus sont ceux de première nécessité.

Dans cette catégorie on peut noter le commerce que pratiquent les femmes souvent «à l'étalage ». Elles sont spécialisées dans le commerce des produits maraîchers, du poisson, des perles et des produits de l'artisanat notamment le cuir. On les rencontre surtout au niveau du marché municipal de Gouraye et du marché de Diaguily. Certains produits maraîchers et poissons sont fournis par le marché de Bakel.

Partie IV- LES INFRASTRUCTURES DE BASE

1- Hydraulique villageoise

L'approvisionnement en eau potable est relativement bon dans les villages de la commune situés le long du fleuve Sénégal et surtout dans les gros villages comme Diaguily et Gouraye. Cette situation est due à la présence de la nappe alluviale peu profonde donc facilement accessible par le forçage de puits. Dans cette zone, le nombre de personnes pour un point d'eau est largement satisfaisant soit 140 personnes pour un point d'eau. Cette moyenne cache cependant de grandes disparités entre localités.

Cependant, la nappe alluviale du fleuve ne couvre qu'une petite partie de la commune, dès que l'on s'éloigne du fleuve la profondeur de la nappe est importante. Le manque d'eau potable est alors criant. Cela s'explique par la présence d'un socle dure qui complique le forçage des ouvrages

La commune compte un seul AEP localisé a Gouraye chef-lieu de commune, 8 bornes-fontaines et 123 branchements individuels assurent la déserte en eau au niveau de cette localité. Quatre (6) forages à motricité humaine ont également été recensés dont trois (3) fonctionnels (forage de Bouroudji, Toumbou et zeineigua Peulh et (3) non fonctionnel (forage de Diam Diam et 2 forages de Diaguily). L'eau fournie par ces ouvrages est de bonne qualité et a triple usage (eau potable, abreuvement du bétail et maraîchage). La profondeur des forages varie entre 50 et 90 m.

Une autre méthode de captage des nappes est également utilisée, il s'agit du forçage de puits. Au total la commune compte cent quatre-vingt-six (186) puits, dont cent cinquante (150) fonctionnels, vingt-neuf (29) non fonctionnels et sept (7) dit « salés ». La localité de Diaguily totalise à elle seule quatre-vingts dix huit puits fonctionnels (98) soit 65,33% du total.

Le taux de couverture en eau reste relativement satisfaisant dans la zone de la vallée. Le centre de la commune, le nord et le sud-ouest de la commune sont soumis à un manque considérable d'eau potable. Dans cette zone le nombre de personnes par point d'eau est de plus de 250 personnes par point d'eau. Cette moyenne est largement supérieure à la moyenne nationale qui est de l'ordre de 150 personnes par puits.

Pour combler le déficit, les populations creusent des puisards dans les lits des marigots les plus proches. La qualité de l'eau dans ses endroits est mauvaise. 250 puisards ont été creusés par les populations des zones déficitaires. Cette eau est insuffisante en qualité et quantité : les puisards tarissent pendant la soudure et sont la source de maladies liées à l'eau souillée.

1. 1 Les problèmes d'approvisionnement en eau potable.

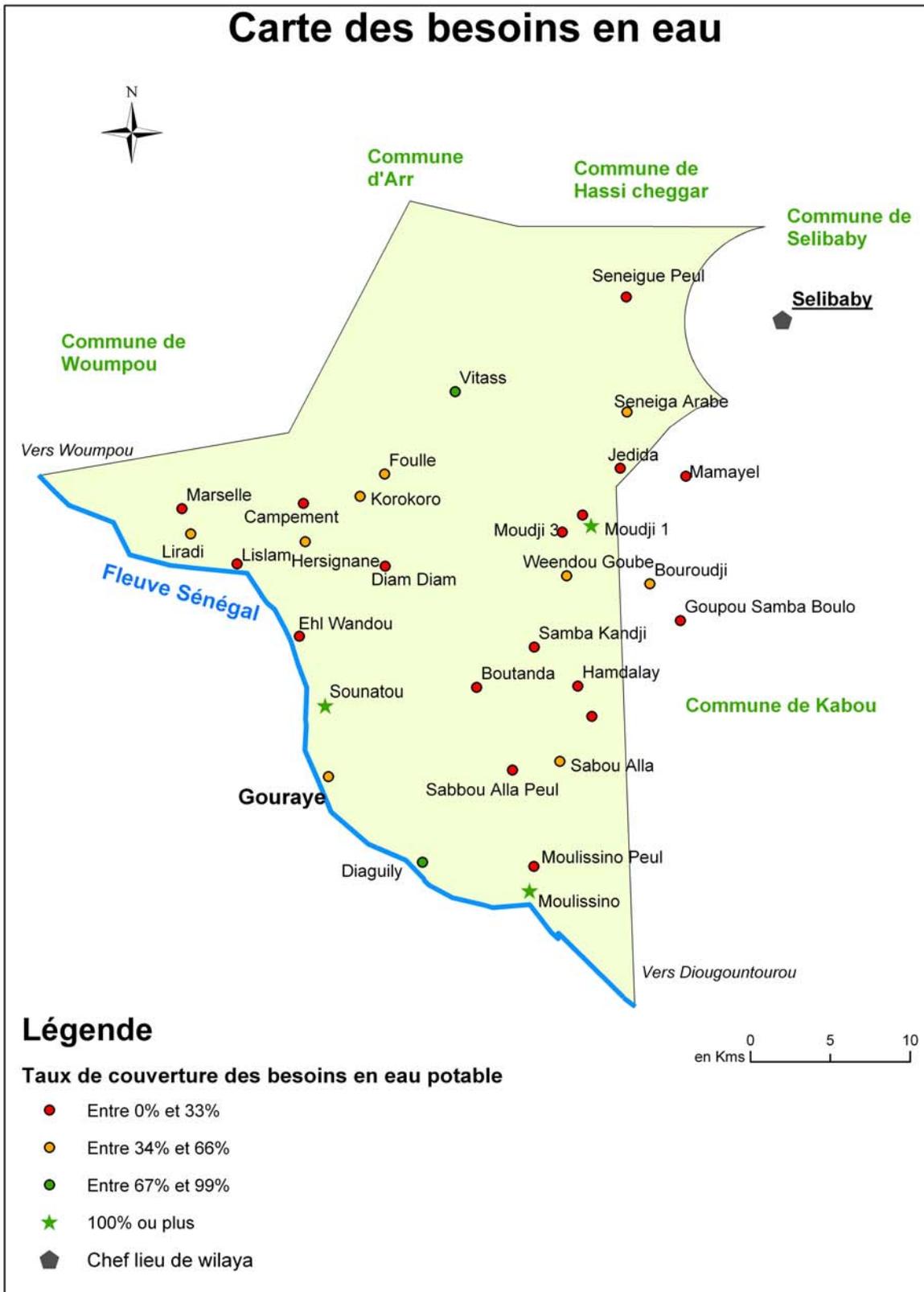
Malgré des ressources hydriques importantes et de qualité, le problème d'approvisionnement en eau potable dans la commune persiste dans les localités du centre, du nord et du sud-ouest de la commune.

Les points d'eau qui existent dans ses localités sont sur exploités (eau potable, abreuvement du bétail, maraîchage) et tarissent dès le début de la saison chaude.

Le problème le plus marquant est la présence au sein des populations de maladies liées à la consommation d'eau non potable. En témoigne les motifs de consultation au niveau des centres de santé de la commune.

La corvée d'eau pénible pour les femmes occasionne des pertes énormes de temps : la recherche de l'eau potable est une affaire de femme et des enfants qui, pendant des heures, sont soit au puits soit au puisard.

Carte des besoins en eau



2- La santé

Trois postes de santé sont recensés et cinq unités sanitaires de base sont présentes dans la commune. Les postes de santé (Diaguily, Gouraye, Boutanda) sont tous concentrés dans un rayon de 10 km. L'accès à ces infrastructures est très problématique pendant l'hivernage. Cependant, les populations riveraines du fleuve se rabattent sur les postes de santé des villages sénégalais les plus proches.

Deux infirmiers d'état et deux infirmiers médicaux sociaux assurent le service de santé, pour une population de 43961 personnes soit en moyenne 10 990 personnes pour un infirmier. Cette moyenne reste très en deçà de la norme de l'OMS qui le chiffre à 1 infirmier pour 5000 habitants.

Les consultations prénatales et postnatales sont assurées par quatre accoucheuses auxiliaires, basées au niveau des postes de santé de Diaguily et de Gouraye. Le personnel de santé de la commune en matière des consultations obstétricales, reste très en deçà de la norme nationale établie par le ministère de la Santé et de la Protection sociale qui est de 5000 personnes pour une sage femme.

Les maladies les plus fréquentes sont le paludisme qui constitue plus de 55 % des motifs de consultation, les maladies pulmonaires, la diarrhée et les maladies cutanées.

La disponibilité des molécules est assurée par sept (7) pharmacies dont trois (3) sont rattachés aux centres de santé donc couverts par le système de recouvrement des coûts. Les 4 pharmacies restantes installées dans le village de Diaguily sont du domaine privé. Les centres de santé sont gérés par un comité de santé mis en place avec l'appui de la direction régionale de santé et de la protection sociale.

La couverture vaccinale reste relativement bonne et est assurée par le personnel soignant au niveau des centres de santé de la commune et des équipes mobiles gérées par le poste de référence de Sélibaby.

2.1. Des populations orientées vers le Sénégal.

En dehors des services qu'offrent les centres de santé de la commune, les populations bénéficient aussi des services des centres situés sur la rive gauche du Sénégal, que les populations jugent plus performants. Les motifs de consultation au niveau de ces centres sont surtout liés aux maladies qui exigent un service de radiologie ou des analyses plus poussées et des petites interventions chirurgicales. Les centres les plus fréquentés sont : le centre de Diawara, Tiyabou, Mamayelle, Golomi et l'hôpital départemental de Bakel.

2.2. Les problèmes liés à la Santé

De nombreux problèmes sont recensés au niveau de ces centres et du secteur de la santé en général. L'approvisionnement en médicaments qui ne sont pas disponibles dans les centres et leur cherté sont des problèmes transversaux au niveau de toutes les infrastructures.

La petitesse des locaux des différents centres est aussi un problème. Le manque, voire l'inexistence de lits d'hospitalisation au niveau des centres est aussi un problème au quel fait face le personnel de santé.

La non-électrification des centres empêche toute intervention de nuit et le manque de parc roulant dans les centres cause d'énormes problèmes d'évacuation des malades.

Carte de localisation des postes de santé



3- L'éducation.

Les infrastructures éducatives sont présentes de longue date dans la commune. Bien avant les indépendances, la plus ancienne école est celle de Diaguily construite en 1947.

3.1. L'éducation primaire

La commune de Gouraye compte 21 écoles dont une est inter villageoise (école de Moudji). Hormis l'école de Foulé construite en banco, les autres infrastructures scolaires de la commune sont construites en dur (4) et semi dur (16)

Le nombre d'élèves de la commune s'élève à 3 395, repartis dans les 61 classes que compte la commune, soit en moyenne 55 élèves par classe. Cette moyenne est légèrement supérieure à la moyenne nationale estimée à 50 élèves. Elle varie d'une localité à une autre. En effet, au niveau des villages de Gouraye et Diaguily on trouve respectivement 97 élèves et 82 élèves par classe alors qu'au niveau du village de Veitass la moyenne est de 26.

Les filles représentent 1767 soit 52 % de l'effectif total soit 48 % de garçon. Ce léger déséquilibre est due au fait que certaines ethnies de la commune accordent moins d'attention à l'éducation des garçons qui constitue une force de travail plus importante et une source de revenus potentiel pour les familles.

Le rapport de l'effectif entre fille et garçon s'inverse lors du passage à l'enseignement secondaire. Un taux plus élevé des garçons que fille est au collège. Cette situation s'explique par le fait que les filles réussissent moins que les garçons du fait du travail domestique auquel elles participent et les mariages précoces.

Le personnel d'encadrement est composé de 71 enseignants repartis dans les 21 écoles soit en moyenne 3 enseignants par école. Cette moyenne par école cache de très grandes disparités, dans certaines écoles constituées souvent d'une salle, l'enseignant est tenu d'assurer l'enseignement pour deux niveaux dans la même salle.

3.2 Le collège d'enseignement général

La commune de Gouraye compte un établissement secondaire de premier cycle localisé au niveau du village de Diaguily. .

Au total 171 élèves sont recensés au niveau du collège, dont 59 filles soit 34% et 112 garçons soit 66%. Le nombre de classes est de 6 soit 28 élèves par classe. Le personnel enseignant est composé de 8 professeurs. Le collège est doté d'un laboratoire pour les travaux dirigés.

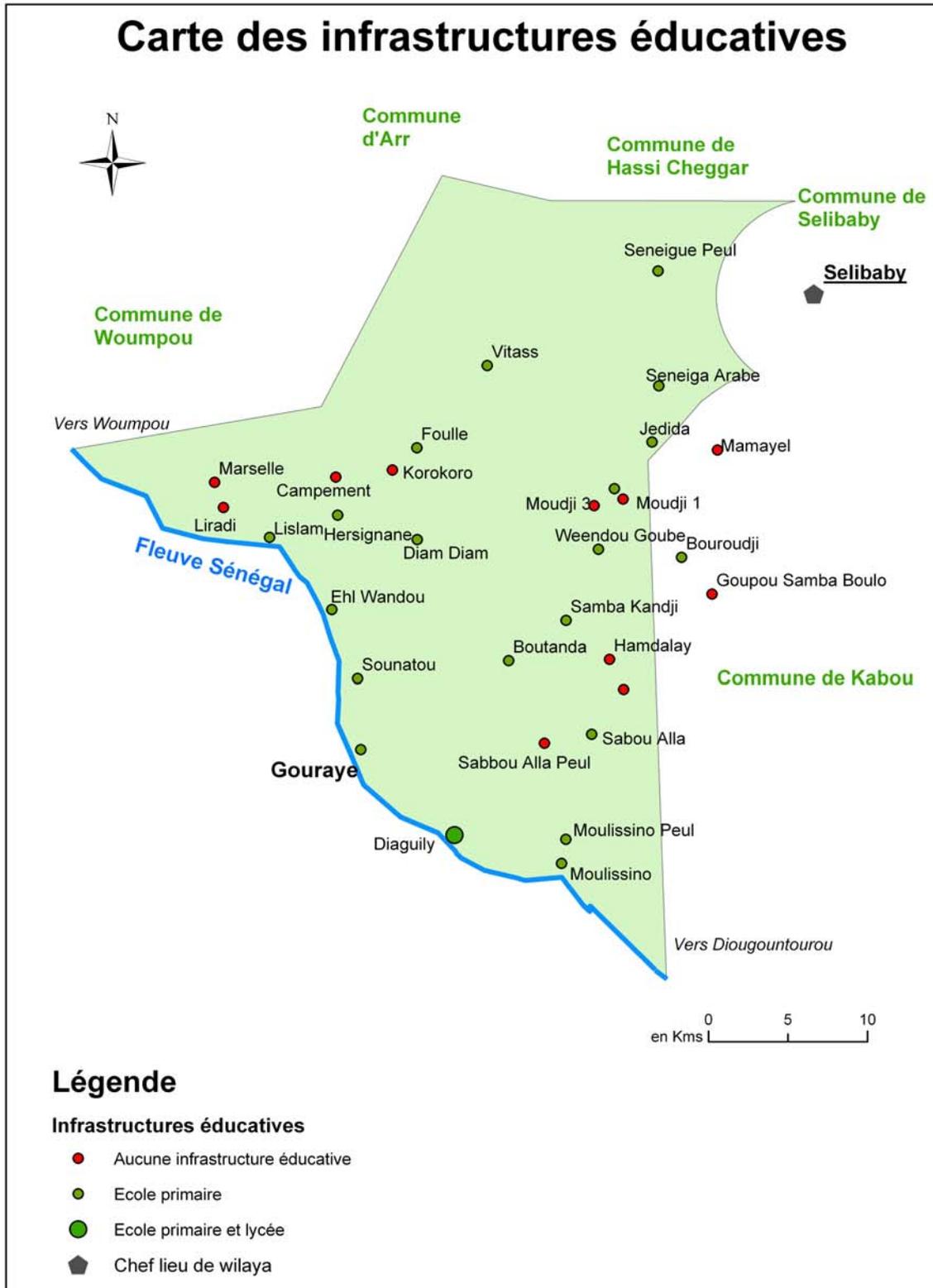
Plus de la moitié des élèves viennent des villages de Diaguily et de Gouraye. Les élèves des autres localités de la commune admis en entrée en sixième demandent souvent leur transfère pour le collège de Sélibaby.

3.3. Les problèmes de l'éducation

L'enseignement dans la commune est confronté à plusieurs problèmes dont les plus importants sont : le manque d'école dans certaines localités où les enfants en âge de scolarisation sont souvent nombreux (village de Sabou woydou). Le manque de tables bancs dans les classes, l'absentéisme des enseignants et le manque d'infrastructures d'eau potable et d'assainissement dans les écoles existantes.

D'autres problèmes ont été énoncés par les populations, il s'agit entre autres des problèmes liés à la baisse de niveau, qui s'explique par le manque d'encadrement des enfants à la maison et un suivi presque inexistant de la part des parents d'élèves.

Carte des infrastructures éducatives



PARTIE V-LES ROUTES, OUVRAGES DE DESENCLAVEMENT ET COMMUNICATION.

La commune de Gouraye est desservie par trois grandes pistes dont deux relient la commune à la ville de Sélibaby (axe, Sélibaby Gouraye, axe Sélibaby- Diaguily- Gouraye). Ces axes constituent des pistes d'une importance capitale pour la région du Guidimakha de manière générale et pour la commune de Gouraye en particulier. Elles permettent de relier certaines localités de la commune. Une autre piste non moins importante traverse la commune du nord-ouest au sud – est, il s'agit de la piste du fleuve qui traverse la commune en bordant le 53 km de la frontière avec le Sénégal.

Plusieurs ponts et ouvrages de franchissement ont été aménagés sur les points critiques de ces pistes, dont le plus important est le pont de Moudji. Ces ouvrages se trouvent aujourd'hui dans un état de délabrement total.

Une commune « bientôt » désenclavée.

L'état mauritanien sur financement de l'Union européenne a engagé depuis octobre 2007 la construction d'une route entre Sélibaby et Gouraye sur une distance de 45 km environ. La construction de cette route permettra une confirmation de la position économique qu'occupe Gouraye dans la région du Guidimakha.

1. Un réseau téléphonique plus ou moins dense

La commune de Gouraye est l'une des communes rurales de la région du Guidimakha la plus dotée en infrastructures de téléphone cellulaire, en effet trois antennes Pour le réseau GSM national (mauritel) sont implantées dans la commune (Boutanda, Diaguily et Gouraye). Plus de 65 % des villages de la commune sont couverts. Les villages situés le long du fleuve Sénégal bénéficient des réseaux GSM du Sénégal en plus du réseau de l'opérateur national, il s'agit des villages comme Gouraye, Diaguily, sounatou, ehel wandou, l'islam, Liradi, marseille.

2. Une couverture radio relativement bonne

La commune de Gouraye à l'instar du Guidimakha est couverte par les ondes des radios nationales (radio Mauritanie, radio jeunesse, radio citoyenne), mais aussi par les ondes des radios rurales du Sénégal voisin comme Djida FM qui est captées dans toutes les localités de la commune et constitue la radio la plus écoutée de la commune. Le long du fleuve sur une bande de 5 km de large à partir du fleuve on capte d'autres radios privées du Sénégal comme Dounya FM.

3. Le transport

Le transport dans la commune et à l'extérieur de la commune est assuré par les voitures 4x4, dont certaines sont la propriété des habitants de la commune. Les gros villages sont généralement dotés de garage ou points de stationnement de véhicules. Les garages les plus dynamiques sont ceux de Gouraye et Diaguily. Ils peuvent enregistrer jusqu'à cinq voitures par jour en partance pour Sélibaby. Le tarif appliqué est très élevé, surtout en hivernage où on note cinq cent ouguiyas de plus sur le tarif habituel. Les itinéraires des véhicules de transport sont les deux axes principaux (Sélibaby- Gouraye, Sélibaby- Diaguily),.

Les autres villages de la commune qui ne se trouvent pas sur les axes précédés ne sont qu'exceptionnellement desservis. Cependant, plusieurs 4x4 assurent la liaison entre Sélibaby et le « dandé mayo » (vallée), pour chercher des marchandises venant du Sénégal

ou pour le ravitaillement des entrepôts situés le long du fleuve, ces véhicules constituent aussi des moyens de transport pour les populations des villages enclavés.

Pour le transport de Gouraye vers les autres centres urbains du pays comme Nouakchott, les populations passent par le Sénégal pour emprunter la nationale 1 du Sénégal jusqu'à la hauteur de Rosso (Sénégal).

3 1. Le transport fluvial

Le transport fluvial est assuré par un parc composé de seize (16) pirogues qui assurent la liaison entre les deux rives (Gouraye Bakel). Le village de Diaguily possède ses propres pirogues pour rejoindre le chef-lieu de commune en toute saison.

Le transport fluvial constitue aussi un moyen d'assurer la liaison entre la commune et les régions du fleuve. En période de grande crue et de pluies abondantes dans la région, le transport fluvial avec Kaédi (région du Gorgol) prend de l'importance.

PARTIE VI- LA DYNAMIQUE DES ACTEURS DANS LA COMMUNE

On entend par acteur tout mouvement associatif ou institution juridiquement reconnue, qui initie ou met en œuvre des actions de développement au sein d'un territoire donné. Dans cette partie nous proposons d'analyser tous les acteurs qui s'investissent pour le développement de la collectivité locale (commune)

1. L'institution communale.

L'institution communale a vu le jour en 1988 avec l'avènement de la décentralisation en Mauritanie, par décret fixant les limites du territoire communal et son chef lieu. Ce même décret fixe les prérogatives de la commune. Au total neuf (09) compétences ont été transférées à ses nouvelles collectivités territoriales. La commune constitue l'organe institutionnel juridique chargé de définir et de mettre en œuvre les politiques de développements de la commune.

Depuis sa création plusieurs maires élus se sont succédés à la tête de la commune. Ces élus étaient issus du parti PRDS. L'évènement du 03 août 2005 a conduit à un processus de transition démocratique en Mauritanie. Des élections libres et transparentes ont alors été organisées (élections municipales 2006, législatives, sénatoriales et présidentielle).

C'est la commune qui valide ce travail (monographie, plan d'action prioritaire, programme de développement de la commune). L'institution communale administre librement le territoire communal par le conseil municipal élu à la proportionnelle pour cinq ans.

Le conseil municipal de la commune a délibéré en date du 23 novembre 2007 son engagement dans le processus en cours, dont le présent travail, a été l'un des objectifs.

Le conseil municipal est constitué de dix-neuf (19) membres élus en 2006, dont 36,84% de femmes, dont la maire. Les personnes qui composent le conseil municipal sont pour la plus grande partie des lettrés, 84% des conseillers savent lire et écrire. L'âge est compris entre 38 et 65 ans.

Les sessions ordinaires du conseil municipal se tiennent tous les trois mois soit quatre session par an généralement pour la préparation d'un programme d'investissement et l'adoption des comptes administratifs et des comptes de gestion, l'élaboration du budget complémentaire, l'évaluation de l'exécution budgétaire et l'élaboration du budget initial de l'exercice suivant. Le taux de présence est largement satisfaisant 82% de présence.

Pour un meilleur fonctionnement, des commissions sont constituées. Au total quatre commissions assurent le fonctionnement de la commune : le rôle de ces commissions est d'étudier toutes les questions de leur domaine de compétence et préparer les délibérations du conseil

- Une commission administrative et financière, chargée des questions budgétaires, du personnel et des affaires juridiques
- Une commission aménagement et urbanisme, chargée des voiries et réseaux, des travaux et des documents d'urbanisme.
- Une commission développement et coopération, chargée des questions économiques, des services marchands et de la coopération bilatérale et multilatérale
- Une commission culturelle et sociale, chargée des affaires socioculturelles, des affaires religieuses, de la jeunesse et du sport, de la l'enseignement de la santé de manière générale de toutes questions relatives au développement social de la collectivité.

1. 1 Les ressources de la commune

1. 1. 1 Le budget

La commune de Gouraye est l'une des communes de la région qui compte le plus de ressources. La base taxable au sein de la commune est significative allant des taxes sur l'habitat, commerce, carrière, ressource forestière. Le taux de recouvrement des ces taxes restes relativement significatifs environ 82%.

Le budget de la commune s'élève en 2008 à 27 412 315 ouguiyas (vingt-sept millions quatre cent douze mille trois cent quinze ouguiyas) à cela s'ajoute les subventions que l'état offre à la commune communément appelée FRD (fond régional de développement) dont 42 % sont destinées au fonctionnement de la commune.

1. 1. 2 Les moyens humains

Le personnel de la commune est composé de 9 personnes à la charge de la commune et un secrétaire général agent de l'état. Les postes occupés par ces derniers sont :

- 1 régisseur principal
- 3 régisseurs auxiliaires
- 1 auxiliaire d'état civil
- 1 secrétaire administratif
- 1 planton
- 1 bibliothécaire
- 1 gardien

1. 1. 3 Les moyens logistiques

La commune dispose d'un hôtel de ville construit par le PADDEM, avec un apport de la commune. Le bâtiment se compose de cinq (5) bureaux, une (1) salle de réunion et un (1) bureau d'archivage.

Deux (2) ordinateurs, deux (2) imprimantes, une (1) photocopieuse, alimentées par des panneaux solaires constituent le parc informatique de la commune.

2. La société civile

La commune de Gouraye est caractérisée par l'émergence, ces dix dernières années, de plusieurs mouvements associatifs pour le développement de leurs localités respectives. On peut noter plusieurs catégories de mouvement associatif en fonction des activités qu'elles exercent du genre et des circonstances dans lesquelles ces dynamiques se sont créées. On peut également noter des mouvements plus « sociaux » très anciens comme les caisses villageoises que l'on retrouve presque dans toutes les localités de la commune. Ces caisses sont exclusivement réservées au règlement de petits problèmes sociaux ou à l'investissement pour la construction des lieux de cultes (mosquées).

2. 1 Les coopératives féminines

Les premières coopératives dans la commune ont vu le jour dans les années 78, correspondants à la date d'introduction du maraîchage dans la commune. Ces années correspondent aussi aux sécheresses successives qu'a connues le pays. La SONADER sous l'impulsion de l'état mauritanien avait engagé des projets de vulgarisation des techniques de maraîchage dans toute la vallée du fleuve en vue de pallier à l'insécurité alimentaire. Elle a alors favorisé le développement de ce type d'organisation.

Une deuxième génération de mouvement associatif correspond aux coopératives et associations initiées sous l'impulsion des intervenants extérieurs. Cette génération représente 72% des coopératives créées entre 1988 et 2007.

Au total, la commune compte près de 80 coopératives, dont 50,68% sont des coopératives mixtes, 35,61% sont des coopératives féminines, 13,69% de coopératives d'hommes et 9,58% d'association de jeunes. Environ 9730 personnes dans la commune adhèrent à une forme d'association soit 21% de la population totale.

L'activité maraîchère constitue la principale activité des coopératives féminines. En plus de cette activité qui est périodique, ces dynamiques ont développé d'autres activités, pour combler le temps que l'activité maraîchère ne couvre pas.

Le maraîchage est pratiqué dans des périmètres que les coopératives elles-mêmes ont aménagés. Chaque membre possède un lopin de terre qu'elle met en valeur. Les produits qu'elles en tirent sont autoconsommés, seule une faible partie est vendue au niveau des marchés locaux. Plusieurs intervenants extérieurs apportent un appui technique ou financier à ces dynamiques. Il s'agit entre autres du GRDR (FAIDEL), Doulos, CSA, UNICEF...

D'autres difficultés persistantes existent au niveau des activités qui exigent plus d'organisation surtout quand il s'agit d'activité génératrice de revenus. Les membres de la coopérative peuvent bénéficier d'un fonds de crédit pour appuyer leurs activités. Mais la gestion de ces fonds est souvent confrontée au non respect des échéances et à la non prise en compte du taux d'intérêt.

Ces organisations des femmes restent très dynamiques et sont facteurs de la cohésion sociale dans les localités de la commune. Les activités qu'elles mènent sont cependant soumises à plusieurs difficultés dont le manque d'eau de production pour le maraîchage, la faiblesse des fonds de crédit qu'elles entretiennent et le manque de compétences tant sur la gestion des organisations que sur les techniques maraîchères.

2. 2 Les coopératives masculines.

La commune compte dix coopératives d'hommes soit 13,69% du total des coopératives. Ces organisations sont en majorité composées de groupements familiaux ou sont des coopératives rizicoles. À ces deux premières catégories s'ajoutent des coopératives qui s'organisent sous forme de mutuelle d'épargne de crédit que l'on retrouve surtout dans les villages Peulh.

Les groupements familiaux sont plus orientés vers l'arboriculture et le maraîchage, on les rencontre dans les gros villages notamment à Diaguily et Gouraye. Ces groupements entretiennent des grands jardins sur des terres familiales. La production est relativement bonne et permet aux propriétaires d'en vendre une partie pour couvrir les dépenses engagées pour la mise en valeur.

Les coopératives rizicoles quant à elles ont été initiées avec le désengagement de la SONADER, pour des besoins d'accès aux crédits que la banque agricole offre aux organisations agricoles. Au total, la commune compte 06 coopératives rizicoles dont trois (3) à Gouraye, deux (2) à Diaguily et une (1) à Moulisimo Soninké. Les périmètres de ces coopératives ne sont pas exploités le petit périmètre de Diaguily est bien exploité. Plusieurs problèmes sont notés : la qualité des aménagements et les problèmes liés à la capacité de ces coopératives à gérer les aménagements.

2 3 Les associations des jeunes

Ce sont les formes d'organisations les plus anciennes de la commune. Les villages les plus importants ont toujours eux leurs associations de jeunes qui s'investissent dans le domaine du sport et de la culture, mais aussi dans le social en apportant de l'aide en main-d'œuvre aux familles les plus nécessiteuses. Sept associations de jeunes sont présentes dans la commune, les activités menées sont diverses. Dans les gros villages (Gouraye, Diaguily, Boutanda), en dehors du sport et de la culture ses organisations s'investissent dans

l'assainissement du village à travers « les journées d'investissement humain » qu'ils organisent. Ces associations sont actives surtout pendant les grandes vacances, car à cette période les jeunes du village reviennent dans leur terroir.

Dans les villages Peulh et Maure, les associations des jeunes sont plus orientées vers des activités génératrices de revenus. En effet, une caisse des jeunes du village est constituée. Chaque membre adhérent y verse une somme fixée consensuellement et, à tour de rôle, des crédits sont octroyés aux membres pour faire du commerce. L'activité principale est le commerce de bétail.

Village	Nom	Date	Adh	Genre	Activité	Ressources
Bouroudji	Jokkere endam	2002	90	F	maraichage	Cotisation
Bouroudji	Yakaré	2005	61	M		Cotisation
Boutanda	Association des jeunes de boutanda		124	M	commerce assainissement	Cotisation
Boutanda	Coopérative des femes de boutanda		130	F	maraichage	Cotisation
Campement						
Diaguily	A R D F			M	boutique communautaire	Vente en gros les produits de 1ère nécessité
Diaguily	bambi Guillou	2005	57	M	maraichage, plantation des arbres fruitiers...	Vente de produits maraîcher et fruits
Diaguily	Boubou sakho			H	maraichage, plantation des arbres fruitiers...	Vente de produits maraîcher et fruits
Diaguily	Diaguily Khery	2007	40	F	maraichage, folo, irrigation, plantation arbres fruitiers	Cotisation pour couvrir les frais (500um)
Diaguily	Diaguily Nafa	1996	30	F	maraichage, folo, irrigation	Cotisation , 30.000
Diaguily	Djiké de Diaguily	2004		H	maraichage, plantation des arbres fruitiers...	Vente de produits maraîcher et fruits
Diaguily	Duuda	2001		M	maraichage, folo = cultures de décrue, irrigation	Cotisation ,200.000 um
Diaguily	Kholly Mukél	1988	44	M	maraichage, folo = cultures de décrue, irrigation	Cotisation pour couvrir les frais (500um) 4000 fond de départ
Diaguily	Les sœurs unies	2007	115	F	assainissement	Adhésions (200um), taxes(500), (32000um)
Diaguily	Mougnier Kafo	2004	30	M	Maraichage, arboriculture	Cotisation
Diaguily	ONG Kolly Yassa	2003		F	Education de la petite enfance, lutte contre la paludisme	Vente de moustiquaire imprégnée
Diaguily	Simballa	1975	38	F	Maraichage, culture de décrue	Cotisation
Diaguily	Soobé Kafo	2004	7	F	maraichage, décrue, irrigué	Cotisation
Diaguily	Sumpu Kafo1	2004	40	F	maraichage, folo =cultures de décrue, irrigation	cotisation pour couvrir les frais (300um)
Diaguily	Sutura	1998		M	sous pluie et décrue	vente de produit agricole
Diam Diam	Association des jeunes	2001	47	M	petit commerce	cotisation
Diam Diam	Bibé youma	2001	57	M	maraichage commerce	cotisation
Diam Diam	Diokéré endam	2001	40	M	maraichage commerce	cotisation
Ehel waddou	Naim	2006	21	F	Maraichage	cotisation
Foulé	0	0	0	0	0	0

Suite

Village	Nom	Date	Adh	Genre	Activité	Ressources
Gouraye	union des coopératives de Gouraye (Kafo)	2005	2000	F	maraîchage, teinture, agriculture, ressources financières	cotisation (200/coop/mois) 200.000um
Gouraye	Association pour le développement de la commune de Gouraye	2007	3000	M	élevage, agriculture, lutte contre l'analphabétisme	droits d'adhésion, cotisation, 176.000um
Gouraye	Dental Djokere Endam	2003	67	M	maraîchage, teinture, couture,	droits d'adhésion, cotisation, 75.000um
Gouraye	Fabou Allah	1978	64	F	maraîchage, couture, agriculture, teinture, conservation des légumes	cotisation(100), vente de légume
Gouraye	Etihaide Neswiya			F		Cotisation (300/mois, 150/mois, 120/mois)
Gouraye	Moussafirine	1989	54	M		cotisation
Gouraye	Etihaide Nour Gouraye	2002	35	F	maraîchage	cotisation, vente de produits maraîchers, 135.000um
Gouraye	Cara Lagal	2005	30	F	teinture, couture, tricotage,	cotisation/50um et la revente de leurs produits (99.000um)
Gouraye	Niyé Wahdé	1999	32	F	maraîchage, consommation	vente de légumes, 40.000um
Gouraye	Wihda Neswiya	1999	26	M	maraîchage, agriculture, couture, artisanat, 50.000um	cotisation et vente
Gouraye	Association des jeunes 1	1973	180	M	assainissement, activités sportives	droits d'adhésions taxes cotisation
Gourel Samba boulo	Cooperative des hommes			H	commerce du bétail micro crédit	Cotisation
Gourel Samba boulo	Coopérative Demba Daillo			F	maraichage micro crédit	Cotisation
Hérsignane	Bamtaré	2005	18	H	commerce bétail	Cotisation
Hérsignane	Tabital hérsignane	2002	62	F	maraichage agriculture	Cotisation
Islam	coop islam	2004	200	F	Maraichage	Cotisation
Jédida	ADC	2006	270	M	commerce	30.000 ouguiyas
Jédida	banque de cereale	2007	220	M	commerce	800.000 ouguiyas
Jédida	coop Aljeddida	2002	106	M	commerce, maraichage	Commerce, cotisation
Korokoro	ADC					
Korokoro	Association de korokoro	2001	150	F	maraichage	Cotisation
Korokoro	coopérative korokoro	2007	30	M	maraichage	Cotisation
Liradi	association des jeunes	0	34	H	commerce	Cotisation
Mamaye	Dental mamayel	2004	34	M	maraichage	Cotisation
Marcel	0	0	0	0	0	0

Village	Nom	Date	Adh	Genre	Activité	Ressources
Moudji Babagol	membre de la coopérative de moudji ifra	membre de l'association de Moudji ifra		F		
Moudji garage	membre de la coopérative de moudji ifra	membre de l'association de Moudji ifra		F		
Moudji ifra	Jokkere endam	2006	200	M	micro crédit	cotisation
Moulisimo peulh	Bamtaaré	2004	77	F	maraîchage	cotisation et vente des produits du maraichage 40.400um
Moulisimo peulh	Association des jeunes	1993		H	vente de bétail	450.000um
Moulisimo soninké	Association des jeunes 2		65	M	activités culturelles	théâtres,
Moulisimo soninké	Sabely	2000	115	M	commerce maraîchage	vente de denrées. 90.000 um
Sabou maure	Association des jeunes Ansar	1995	35	H	agricole et sportive	35.000 UM
Sabou maure	Nasr Allah	2003	45	F	maraîchage	vente de produits maraîcher. 30.000 um
Sabou Peul	Jokeré endam	2006		F	maraîchage	manque d'outils, de matériel
Samba kandji	AGLC Moudji Sud	2000	7 villages	M	gestion des ressources naturelles	cotisations, amendes, adhésions, taxes
Samba kandji	ADC	2005	235	M	gestion des activités communautaires	cotisations,
Samba kandji	Gomme	1981		M	exploitation du gommier (acacias Sénégal)	commercialisation du produit
Samba kandji	Khery	1984	69	F	maraîchage et l'agriculture sous pluie	manque d'outils, de matériel
Samba kandji	Soumpou	1985	75	H	travaux collectifs, assistance mutuelle, main d'œuvre locale	cotisation
Sounatou	Kawral	2004	12	J	commerce bétail	
Sounatou	Kawral poulagou	2002	64	F	maraichage	cotisation
Toumbou	Jokkere endam	2007	103	F	maraichage tricotage	cotisation et vente des produits du maraichage et du tricotage
Veitase	A D C	2006	230	M	commerce, agriculture	39000 ouguiyas
Veitase	ivad de veitasse	1999	64	M	commerce,	20000 ouguiyas
Veitase	taghadoum	1996	53	M	artisanat, maraichage	40000 ouguiyas
Weddou guoubé	Jokkere endam	2005	51	mixte	maraichage micro crédit	cotisation
Zneigui Maure	adalla	2004	40	mixte	Maraichage	30.000 ouguiyas
Zneigui Maure	Association des jeunes de zneigua	1988	60	mixte	sport	sans

Village	Nom	Date	Adh	Genre	Activité	Ressources
Zneigui Peulh	ADC	2006	270	mixte	commerce d'aliments	780.000 ouguiyas
Zneigui Peulh	Dental almoudo	2006	67	mixte	enseignement	160.000 ouguiyas
Zneigui Peulh	Dental Zneigua Peulh	2003	49	masculin	commerce	2.400.000 ouguiya
Zneigui Peulh	Djikere Endam	2004	108	mixte	maraichage; commerce	800.000 ouguiyas

3. Les intervenants externes

On entend par intervenant externe toute forme d'organisation ou institution ne résident pas dans la commune, mais intervient dans l'appui aux acteurs internes.

3 1 La SONADER (société nationale pour le développement rural)

La SONADER est une institution publique créée en 1975, elle est présente dans la commune depuis 1985 pour l'aménagement et l'encadrement des périmètres hydro agricoles. Dans le cadre de son plan de désengagement progressif, la SONADER a appuyé la mise en place des coopératives pour la gestion des périmètres rizicoles. Aujourd'hui les missions de la SONADER sont :

- L'identification est la préparation des projets Hydro agricoles (schéma directeur, études APS et APD)
- La participation aux tâches de programmation, de réflexion visant à l'amélioration des méthodes d'intervention et à la qualité des équipements réalisés.
- Le contrôle et l'entretien des périmètres et des infrastructures qui sont transférés aux organisations professionnelles

3 2 Le PADDEM (programme d'appui à la décentralisation et à la déconcentration en Mauritanie)

Le PADDEM est un programme cofinancé par la coopération française. Il vise, à travers ses deux composantes a « réconforté » le développement communal et régional par le :

- Le renforcement des capacités de gestion et des ressources des communes
- L'augmentation et l'amélioration des services publics rendus aux populations
- L'appui aux initiatives locales, la consolidation de la démocratie locale
- Le renforcement de l'administration locale chargée de conseiller les communes et de contrôler leurs actes

L'intervention du programme dans la commune s'est traduite par l'appui à la commune à la mise en place d'une équipe technique municipale, la construction d'un hôtel de ville et son équipement et par des formations des élus sur de nombreuses thématiques.

3 3 Le Programme VAINCRE (VALorisation des INitiative de Croissance Régionale Equitables).

VAINCRE est un programme étatique financé par la remise de dette de l'état français. C'est un outil de financement de proximité destiné aux communes. Le programme met à disposition des communes un droit de tirage pour financier des actions de développement. Il

est piloté par une équipe locale et un comité d'attribution présidé par le wali de la région. On y examine les projets déposés et apporte si besoin certains amendements.

L'objectif de ce programme est de contribuer efficacement à la réduction de la pauvreté dans les régions cibles. Le programme est présent dans la commune depuis 2006 et plusieurs actions ont été financées : construction de deux (2) salles de classes et réfections de six (6) autres salles, le surcreusement de sept (7) puits et études géophysiques dans huit (8) localités.

3 4 La GTZ/PROGRN

La GTZ est présente dans la région depuis avril 2001. A travers son programme de gestion des ressources naturelles (PROGRN), intervient dans la commune de Gouraye depuis 2004 par l'appui à la mise en place des Associations de Gestion Locale Collective des ressources naturelles (AGLC) et à la définition de règles de gestion des ressources naturelles.

Deux associations ont été mises en place pour la gestion de la galerie de Moudji :

- AGLC de Moudji Sud : huit localités sont membres de cette association (Weddou Goubé, Samba Kandji, Boutanda, Sabou Peulh, Sabou Maure, Toumbou, Hamdalaye et Arafat).
- AGLC de Moudji Nord : cinq localités constituent l'association (Moudji ifra, Moudji Sissibé, Moudji Garage, Moudji Babagol et Jeddida).

3 5 Le PDRC (programme de développement rural communautaire).

Le PDRC est un programme étatique, il intervient depuis 2006 dans 6 localités de la commune : Korokoro, Veitass, Samba kandji, Zeineigua peulh, l'islam, Jédida. L'objectif de ce programme est de :

- Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales en termes d'accès aux infrastructures de base,
- Promouvoir les activités génératrices de revenus et de gestion des ressources naturelles à l'échelle du village. Le programme intervient aussi dans le désenclavement des communes.

L'approche du programme est une approche participative au niveau village : les communautés sont structurées en Association de Développement Communautaire (ADC).

Le programme a déjà réalisé des enquêtes villageoises pour définir des priorités. Certaines actions retenues sont en cours de réalisation (construction de parc de vaccination, achat de matériel horticole, clôture de champs à Korokoro, clôture de champs et boutique communautaire à Veitass, boutique communautaire à Zeineigua peulh, achat de matériel horticole et clôture de champs à L'islam et Jédida. D'autres actions prioritaires, définies par les populations restent encore à réaliser.

3 6 L'institut d'étude juridique internationale (en espagnole Instituto de Estudios Jurudicos Internacionales)

L'institut des études juridiques internationales dans le cadre de son projet **état de droit et femme en Mauritanie**, apporte son appui à l'institution communale, par la mise à disposition d'un agent chargé de renforcer les capacités du conseil municipal (maîtrise des textes juridiques et rôle de l'institution communale). Il envisage d'apporter un appui particulier sur l'intégration du volet genre aux projets retenus dans le Plan d'Action Prioritaire de la Commune de Gouraye (en cour d'élaboration avec l'appui de l'agent basé à Gouraye).

3 7 La Commune de Montreuil. « La coopération décentralisée »

La commune de Montreuil, accueille depuis fort longtemps des ressortissants du village de Diaguily en France. Cette forte communauté émigrée avait engagé des négociations d'un partenariat de coopération décentralisée entre leur commune d'origine et leur commune d'accueil. En novembre 2007 une première mission des chargés de missions de Montreuil s'est rendu à Gouraye. Cette mission a été suivie par une autre, celle des élus de Montreuil, dont le maire et son adjoint pour clore les négociations. En février 2008 une mission de cinq personnes de la commune de Gouraye, dont le wali de la wilaya du Guidimakha, le maire et son adjoint, le secrétaire général de la commune, et un conseiller se sont rendus à Montreuil pour la signature de la convention, dans laquelle la commune de Montreuil s'engage à :

- Participer à la définition des actions à développer au Sud et au Nord
- Promouvoir des coopérations sud-sud dans la mise en œuvre des actions.
- Rechercher les moyens financiers, humains, techniques nécessaires à la mise en œuvre des actions, employer les moyens dégagés conformément à leur affectation.
- Impliquer les associations, GIE, et autres structures locales dans la démarche.

La commune de Gouraye s'engage à :

- Participer à la définition des actions à développer au Sud et au Nord
- Promouvoir des coopérations sud-sud dans la mise en œuvre des actions.
- Rechercher les moyens financiers, humains, techniques, complémentaires nécessaires à la mise en œuvre
- Impliquer les acteurs locaux dans la mise en œuvre des actions de la présente convention.
- Impliquer les associations, GIE et autres structures locales dans la démarche.
- Faciliter la formation et l'information des populations bénéficiaires.

PARTIE VII- QUELS ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE ?

Le diagnostic participatif des localités de la commune, suivi de l'analyse à l'échelle communale a permis de mettre en exergue les atouts et les contraintes de la commune, et donc de pointer les enjeux qui en découlent. Les résultats de l'analyse faite, à partir des données recueillies lors du diagnostic participatif a été soumis, aux populations de la commune lors des journées de restitution du présent document. Pendant trois jours les représentants de toutes les catégories sociales professionnelles et des populations ont eue la lourde tâche d'approfondir l'analyse, de formuler des objectifs à atteindre et de prioriser des actions à mettre en œuvre.

Trois grands enjeux se dégagent. La population a manifesté le besoin de **renforcement des infrastructures de base (hydraulique, santé et éducation) dans la commune, l'amélioration de la production agricole** dont la baisse est en partie restée liée à la dégradation des ressources naturelles et à la non maîtrise des eaux de surfaces, **le désenclavement des localités de la commune** et le **renforcement des capacités de production** des organisations paysannes.

Les priorités exprimées par la population lors de la restitution de la monographie comparée à ceux exprimées par les villages pendant le diagnostic confirment que les infrastructures sociales de base sont la priorité de la commune. L'eau potable bien que la commune dispose d'importantes ressources hydriques (souterraine et de surface) est la première priorité de la commune, l'amélioration de la production agricole dont l'activité occupe près de 80% de la population constitue la deuxième priorité, l'éducation et la santé occupent respectivement la troisième et la quatrième priorité de la commune.

L'accès à l'eau potable

Les populations ont exprimées comme première contrainte l'accès à l'eau potable. Cet élément indispensable à la consommation humaine, au besoin de l'élevage, à l'agriculture et à toutes autres activités. Cette contrainte pour un certain nombre de localités a pour cause le coût exorbitant des ouvrages hydrauliques, la profondeur de la nappe et sont tarissement pendant la saison chaude et la présence de socle dur. Les localités qui se situent le long du fleuve bénéficient de la présence de la nappe alluviale et cite cette donnée comme étant un atout mais tout de même l'eau potable revient comme une priorité. Cette situation est due surtout à l'insuffisance de la quantité d'eau tirée, mais aussi est surtout la qualité de l'eau tiré des ces ouvrages (la localité de Diaguily, plus cent trois puits communautaire et privé, mais les populations doute sur la qualité de l'eau, surtout ces ouvrages se situent dans les concessions pas loin des ouvrages d'assainissement comme les latrines traditionnelles, qui peuvent communiquer avec les puits).

La commune compte plus de trois cent puisards qui constituent une source d'approvisionnement en eau pour certaines localités et des points de rabattement des populations pour les besoins en eau potable et en eau de production.

Cette situation peut s'expliquer aussi par le fait que les précipitations deviennent de plus en plus faibles et que la topographie des sols (une légère pente draine les eaux de pluies dans les confluent du Sénégal) et l'imperméabilité des sols. Cela ne favorise pas la recharge de la nappe phréatique. Face à cette hostilité des conditions environnementales les populations ont tendance à mal développer des méthodes de captage des ressources souterraines, mais leurs non fonctionnalités handicapent sérieusement la fourniture en eau.

Élément vital, la problématique d'approvisionnement en eau potable se pose avec acuité dans certaines localités de la commune. Les villages situés le long du littoral fluvial ne souffrent pas de la quantité d'eau produite par les ouvrages, mais la qualité de l'eau laisse à

voir. Les villages de l'intérieur plus loin de la nappe alluviale représentent des localités où cette problématique se manifeste avec outrage.

La santé

Les différentes maladies diagnostiquées dans la commune restent très liées à la qualité de l'eau de boisson. La santé reste aussi une question importante pour la commune.

On l'a vu, les infrastructures de santé sont très mal réparties dans la commune, les trois postes de santé qui existent sont concentrés dans un rayon de 10 km. Les localités de la commune étant très dispersées et éloignées. Une bonne partie de la population n'a pas accès aux services de santé ou se tourne vers d'autres communes de la région, mais aussi et surtout vers les infrastructures de santé des villages du Sénégal. L'hivernage l'accès aux infrastructures de santé est très compromis du fait de l'enclavement et de la non praticabilité des pistes. Enfin les infrastructures de santé sont saturées et ne permettent pas une prise en charge de certains cas qui nécessitent une hospitalisation.

La faiblesse du nombre crée aussi une situation de surcharge du personnel soignant. Le manque de matériels dans les postes de santé et la cherté des médicaments sont aussi des sérieux goulots d'étranglement du secteur de la santé dans la commune.

Le manque d'infrastructures et équipements pour les consultations obstétricales dans la commune est aussi des problèmes réels de la commune. Le défi majeur donc a relevé dans la commune pour ce qui est de l'accès des populations aux soins de santé raisonnables.

L'éducation

Les populations ont tenu à exprimer leur désarroi, car l'enseignement à tous les niveaux souffre de plusieurs problèmes. En dehors même que certains villages de la commune n'ont pas encore d'écoles, ceux qui existent restent encore sous-équipés et manquent sérieusement de moyens et de matériels pédagogiques. La baisse du niveau des élèves et l'absentéisme des enseignants sont aussi des contraintes qui handicapent sérieusement l'enseignement dans la commune. De nombreux avancés ont été réalisés, notamment pour ce qui est de l'enseignement des filles. Au primaire déjà on parle de parité entre les garçons et filles, mais un travail de sensibilisation reste encore à faire auprès des parents d'élèves dont certains refusent encore de laisser leur fille continuer leur cursus scolaire après leur réussite à l'entrée en sixième.

L'agriculture, un défi majeur à relever.

Nous l'avons vu, l'agriculture occupe près de 80% de la population active de la commune. Elle constitue la première activité des populations de la commune, elle reste cependant une agriculture dépendante des conditions climatiques et de subsistance. Les rendements tirés de cette activité ne permettent plus de satisfaire les besoins des familles en céréales. Les populations sont conscientes que la baisse des rendements est corollaire à la dégradation de l'environnement et l'irrégularité des pluies. L'aménagement des ouvrages pour la restauration des sols et la recherche sur les variétés qui s'adaptent aux conditions climatiques constituent des solutions pour pérenniser cette activité.

La commune de Gouraye est l'une des rares communes du fleuve au Guidimakha qui bénéficie d'un nombre important d'aménagements hydro-agricoles. En effet la commune compte sept aménagements rizicoles dont plus de la moitié se trouve dans un état de délabrement. Pour les populations ce type de culture est aujourd'hui une des alternatives pour lutter contre l'insécurité alimentaire.

Le désenclavement un vecteur du développement économique

Les autorités mauritaniennes en partenariat avec l'union européenne ont entrepris la construction de la route Kaédi – Sélibaby – Gouraye. Cet axe permettra de désenclaver la partie centre de la commune. Beaucoup d'autres localités importantes dans la commune restent dans un enclavement total. Des actions dans ce sens doivent être menées pour

permettre à ces localités d'accéder à l'axe principale pour faciliter la circulation des personnes et des biens.

Le renforcement des capacités des organisations paysannes.

La commune de Gouraye se caractérise aussi par un fort dynamisme social, en témoigne plus de quatre vingt dix organisations faïtières, qui œuvrent pour le développement de la commune. Depuis un certain moment ces organisations, se regroupent au sein des unions ou fédérations de coopérative dans la commune. Les activités qu'elles entreprennent sont souvent étouffées par le manque de moyen financier, matériel, humains, mais aussi et surtout d'expertise surtout en maraîchage et de micro crédit.

Conclusion générale

La commune de Gouraye, à l'instar des communes du fleuve du Guidimakha, regorge de nombreux atouts au regard des contraintes d'un pays comme la Mauritanie, dont plus de 2/3 du territoire sont constitués du désert. Bénéficiant de près de 53 km de littoral fluvial, la commune renferme d'importantes ressources diversifiées, cependant ces ressources sont fortement menacées sous les effets conjugués de l'homme et des conditions climatiques. Ainsi la commune dispose de ressources économiques importantes, fondées sur l'agriculture et l'élevage : en témoignent les sept périmètres aménagés dans la commune, la possibilité de faire de la décrue le long du fleuve Sénégal, la taille et la diversité de son cheptel.

Sur le plan des équipements, la commune est moyennement équipée, cependant ces équipements restent très mal répartis sur l'espace communal. L'enclavement des localités pose un sérieux problème d'accès aux équipements.

En outre Gouraye bénéficie d'un dynamisme associatif importants tant au niveau local, que le niveau des migrants de sa commune, ainsi qu'en partenariat de coopération décentralisée avec la mairie de Montreuil. Elle bénéficie aussi des projets et programmes étatiques et ceux de la coopération multilatérale.

La commune dispose des atouts incontestables qui peuvent si elles sont renforcées et structurées favoriser un développement local, intégrant tous les acteurs de la commune qui œuvrent pour l'amélioration des conditions de vie des populations.

Attention

**Ce document monographique n'est pas statique.
Il s'agit d'un premier travail de diagnostic du territoire communal dont les données
devront être nécessairement réactualisées**

